

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 19 - Samedi 20 Juillet 2013 - 10-11 Ramadhan 1434 - N° 329 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Iftar : 20h07
Imsak : 03h50

MÉTÉO
30° : ALGER

36° : TAMANRASSET
p. 2

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE -
AFRIQUE SUD
**Le «Mandela
Day» célébré
à Alger**

Page 15

DÉVELOPPEMENT LOCAL

**Les préoccupations
des citoyens
au cœur
de l'action
gouvernementale**

Walid B.

Les problèmes et préoccupations exprimés par les citoyens dans les différentes régions du pays sont plus que jamais au cœur de l'action du gouvernement qui affiche une nette détermination à aller de l'avant dans la concrétisation des engagements pris vis-à-vis des populations, notamment dans les régions enclavées. Page 3

DÉCÈS DE L'ANCIEN
SG DU MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE NATIONALE
**Ahmed Senhadji
inhumé, hier, au
cimetière de Sidi
M'hamed à Alger**

Page 24

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA L'Algérie envoie des aides humanitaires aux réfugiés syriens en Jordanie

Un sens concret de la solidarité



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé l'envoi d'aides humanitaires au profit des réfugiés syriens en Jordanie conformément à l'esprit de solidarité notamment en ce mois sacré de jeûne. Page 5

M. BENMERADI EST FORMEL

**Les mesures sécuritaires
concernant la saison estivale
«suffisantes et conséquentes»**

Page 6

TOURISME

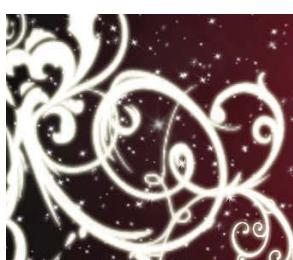
L'Hôtel EL-Aurassi réalise un bénéfice net de plus de 313 millions de DA en 2012 Page 2

M. LOUH:
Le remboursement des médicaments en Algérie a dépassé le seuil fixé par l'OMS

Page 6

L'article 87 bis du code du travail sera soumis à la prochaine tripartite

Page 6



رمضان مبارك
DK NEWS
Organise une Tombola

ceVital

PLAYMORE GROUP, OFFICIAL & EXCLUSIVE DISTRIBUTOR IN ALGERIA

AIGLE AZUR

Condor

ncis

ibis

Huawei

Tentez votre chance.
De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 23 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance



MÉTÉO 30° à Alger

Régions Nord :

- Temps dégagé à partiellement voilé près des côtes Ouest et Centre et généralement voilé vers l'Est avec localement foyers orageux isolés en cours d'après-midi/soirée. Les vents seront en général faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

36° à Tamanrasset

Régions Sud :

- Temps chaud et ensoleillé avec localement tendance orageuse vers le Nord Sahara. Les vents seront modérés (20/40 km/h) avec localement soulèvements de sable.

ÉNERGIE

Campagne de proximité de Naftal à l'occasion de la saison estivale

La Société nationale de transport et de commercialisation des produits pétroliers (Naftal) a lancé jeudi une nouvelle campagne de proximité à travers cinq wilayas du pays à l'occasion de la saison estivale. Cette opération qui sera élargie à l'ensemble des stations-service de Naftal pendant toute la période de la saison estivale, a été lancée à travers 11 stations services réparties sur les wilayas de Sétif (5 stations), Ain-Défla (1), Relizane (2), Sidi Bel Abbès (2) et Alger (1). Elle consiste en la distribution par des agents de Naftal de cartes routières touristiques, de T-shirts, de casquettes, de ballons et de bouteilles d'eau minérale pour les enfants.

C'est au niveau de la station services «Lolisia» du Caroubier (Alger) que cette opération a été officiellement lancée avec la distribution programmée d'un millier de ballons, 500 casquettes et 500 T-shirts pour les utilisateurs de cette station.

FUKUSHIMA (JAPON) Risque de cancer de la thyroïde accru pour 2.000 travailleurs

2.000 travailleurs de la centrale nucléaire, endommagée lors du séisme et le tsunami du 11 mars 2011 de Fukushima, présentent un risque accru de cancer de la thyroïde, a mis en garde vendredi l'opérateur du complexe atomique.

«1973 personnes, près de 10% de l'ensemble des ouvriers ayant travaillé sur le site, ont eu la thyroïde exposée à des doses cumulées de radiations supérieures à 100 millisieverts», a affirmé la compagnie Tokyo Electric Power (Tepco), citée par l'AFP. Tepco a reconnu ces risques après avoir révisé plus tôt ce mois-ci sa méthode d'estimation du niveau d'exposition aux radiations des travailleurs. Le ministère de la Santé japonais avait fait part de doutes sur les critères initialement pris en compte et sur les estimations antérieures. Il avait demandé à la compagnie de les revoir dans un sens moins restrictif, indique la même agence.



ARTS ET CULTURE Ce soir à 23h au complexe culturel Laâdi Flici Soirée comique avec Kamel Bouakaz

Dans le cadre de son programme artistique «Layali Ramadhan», l'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à 23h au complexe culturel Laâdi Flici, une soirée comique animé par l'artiste Kamel Bouakaz.

A LA MÊME HEURE À LA SALLE IBN KHALDOUN Soirée marocaine avec l'artiste Zina Douadja

À l'occasion du mois de Ramadhan, l'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger a tracé un programme spécial au profit du public adulte et jeune de la capitale présenté sous le thème «Layali Ramadhan».

Le programme ce soir à 23h: Soirée marocaine avec l'artiste Zina Douadja.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La Terre a connu son 5^e mois de juin le plus chaud

La planète Terre a connu son cinquième mois de juin le plus chaud depuis que les statistiques existent, avec une température moyenne de 15,86 degrés Celsius, a indiqué la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA).

Cette température est la même que la moyenne enregistrée en 2006 et se situe à 0,64 degré au-dessus de la moyenne du 20e siècle (15,5 degrés), a précisé jeudi la NOAA, une agence américaine responsable de l'étude de l'océan et de l'atmosphère.

Selon la même source, les records de juin ont été notamment battus dans une grande partie du nord du Canada, de l'ouest de la Russie, du sud du Japon, des Philippines et dans certaines zones du sud-ouest de la Chine.



À ce moment où l'essentiel du monde cuisait, a fait savoir la NOAA, l'Europe était à contrecourant avec des températures plus fraîches que d'habitude, de même qu'en Asie centrale et en Inde.

Abdelkader Chaou et Hamidou au 8^e Festival de la musique citadine à Annaba

Un concert chaabi animé par les artistes Abdelkader Chaou et Hamidou a ouvert, jeudi soir au théâtre régional de Annaba, la 8^e édition du Festival culturel national de la chanson et de la musique citadines. Très nombreux, le public annabien, visiblement ravi par la qualité du plateau proposé pour cette première soirée, s'est régalé de plusieurs chansons puisées du patrimoine national authentique,

les deux artistes gratifiant l'assistance de madras religieuses et de plusieurs de leurs «tubas» réclamés par le public. «Youn el djemaa khardjou ryam» et «El Hadhra», de Chaou, ont fait «vibrer» l'applaudimètre avant que l'auteur de «Djah rabbi ya djirani» n'y aille d'un savoureux medley de ses plus belles chansons.

Les fonctionnaires de la sûreté de wilaya d'El-Tarf font don de leur sang

À l'occasion de la commémoration du 51^e anniversaire de la création de la police algérienne, la Direction générale de la Sécurité nationale, organisera demain dimanche 21 juillet, une campagne de don du sang à la sûreté de wilaya d'El-Tarf, a indiqué hier un communiqué de la DGSN. Cette campagne qui verra la participation d'un grand nombre de policiers, sera organisée en collaboration avec la direction de la santé et de proximité de la wilaya d'El-Tarf. Selon le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, cette action humanitaire qui fait désormais partie des traditions de l'institution policière, vise à encourager les fonctionnaires de police et les citoyens, à faire don de leur sang, pour venir en aide aux personnes malades et aux victimes des accidents de la route.

AGENCE NATIONALE DU SANG Organisation de collecte dans les mosquées

Dans le cadre du programme national de la collecte du sang durant le mois sacré de Ramadhan, l'Agence nationale du sang, organise des collectes du précieux liquide dans les mosquées de tout le territoire national. Elles sont effectuées par des structures sanitaires: CHU et/ou EPH (établissement publics hospitaliers). Les donneurs s'informent auprès de l'imam de la mosquée ou du secteur sanitaire.

TOURISME

EGH EL-Aurassi réalise un bénéfice net de plus de 313 millions de DA en 2012

L'entreprise de gestion hôtelière «EGH» chaîne El Aurassi a réalisé un bénéfice net de 313,083 millions de DA durant l'année 2012, selon le bilan de la société adopté récemment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'exercice 2012 de cette

entreprise de gestion hôtelière fait ressortir un bilan total de 11,117 milliards de DA, lit-on dans le procès-verbal de l'assemblée générale de la banque publiée dans la presse. L'hôtel El Aurassi, sur les hauteurs d'Alger, a été fermé durant toute l'année 2011 en raison de travaux de

réhabilitation et de rénovation. En janvier 2010, El Aurassi est transformé en chaîne après le rattachement à cet établissement de trois hôtels du sud du pays dans le cadre d'une réorganisation du portefeuille de la société Gestour. Cette réorganisation s'est traduite par

l'intégration à la nouvelle chaîne hôtelière El Aurassi des hôtels El Boustene (Golea), El Mahri (Ouargla) et Rym (Béni Abbès). L'entreprise de gestion hôtelière «EGH» chaîne El Aurassi est une société par actions (SPA) dotée d'un capital de 1,5 milliard DA.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

L'Algérie envoie des aides humanitaires aux réfugiés syriens en Jordanie

Suite à la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, un premier lot d'aides humanitaires constitué de denrées alimentaires et de médicaments a été envoyé hier à partir de l'aéroport international Houari Boumediene, au profit des réfugiés syriens en Jordanie.

Ce premier lot a été acheminé à bord d'un avion d'Air Algérie, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mme

Souad Djaballah et de l'ambassadeur du Royaume de Jordanie à Alger, M. Mohamed Ennaimane. Les aides octroyées dans le cadre de cette opération, supervisée par le Croissant rouge algérien (CRA), se composent de 30 tonnes de denrées alimentaires de base et de médicaments. Le deuxième lot sera acheminé dimanche prochain à bord d'un avion-cargo appartenant à la compagnie nationale Air Algérie, au départ de l'aéroport international Houari Boumediene vers l'aéroport d'Amman. Les aides seront remises à

l'instance caritative jordanienne hachémite qui se chargera de leur distribution. Cette initiative vient renforcer les efforts déployés par le Royaume de Jordanie qui a accueilli les réfugiés syriens et pris en charge leurs besoins essentiels. Ces aides sont les deuxièmes du genre, après celles envoyées par l'Algérie en mars dernier au profit de la population syrienne à Damas. Le nombre des réfugiés syriens en Jordanie avoisine les 450.000, selon les estimations du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR).



Un sens concret à la solidarité

Boualem Branki

Encore une fois, l'Algérie vient de montrer sa solidarité agissante envers le peuple syrien frère. Fidèle à ses principes humanitaires, ceux-là même pour lesquels le peuple algérien avait durant la nuit coloniale décidé de bouter hors du pays le colonialisme, l'Algérie reste plus que jamais aux côtés du peuple syrien.

C'est ce que vient de confirmer le chef de l'Etat, M. Abdelaziz Bouteflika en décidant l'envoi d'aides humanitaires aux réfugiés syriens en Jordanie. C'est un geste qui honore autant l'Algérie que ses responsables, dont le président Bouteflika, et le peuple algérien. En effet, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé l'envoi d'aides humanitaires au profit des réfugiés syriens en Jordanie conformément à l'esprit de solidarité notamment en ce mois sacré du jeûne. Selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Amar Belani, ce geste humanitaire de l'Algérie « renforce les efforts déployés par le Royaume de Jordanie frère qui a ac-

cueilli les réfugiés syriens et pris en charge leurs besoins essentiels». Les aides algériennes se composent de 30 tonnes de denrées alimentaires de base et de médicaments, et ont été acheminées à bord de deux vols de la compagnie nationale Air Algérie jeudi et vendredi vers Amman. Ces aides seront remises à l'instance caritative jordanienne hachémite qui se chargera de leur distribution. Là-dessus, il faut rappeler que l'Algérie avait déjà envoyé en mars dernier des aides humanitaires au profit de la population syrienne à Damas.

Au-delà de cette aide matérielle d'urgence aux réfugiés syriens en ce mois sacré de Ramadhan, et qui viennent renforcer les mécanismes de soutien à des réfugiés par les autorités jordanaises, l'Algérie montre en fait qu'elle reste à l'écoute de la situation en Syrie, et sa position reste la même, à savoir que le peuple syrien frère doit vite retrouver sa stabilité et la sécurité, en dehors de tout ingérence étrangère. L'Algérie, au plus fort de ce drame, reste convaincue que seuls le dialogue et la réconciliation nationale pourront venir à bout de la crise

politique actuelle qui s'est malheureusement transformée en conflit armé. L'Algérie, par la voie de son ministre des Affaires étrangères, avait à maintes reprises au sein des instances de l'ONU et concernant ce conflit, appelé autant à la non-ingérence dans le dossier syrien, qu'à une solution loin des armes et de la fracture sociale et ethnique au sein du peuple syrien.

Un danger auquel la communauté internationale a d'ailleurs prévu. Il reste que le geste de l'Algérie et de son Président de soutenir les réfugiés syriens tout comme le peuple syrien dans cette terrible épreuve consacre une fois de plus les principes pour lesquels les Algériens se sont battus: solidarité, humanisme, aide aux peuples opprimés et soutien à ceux qui luttent pour leur indépendance.

Et au-delà, l'Algérie montre la voie aux autres pays pour venir en aide autant aux réfugiés syriens qu'au peuple syrien lui-même et ses différentes parties pour qu'elles mettent fin à cette dramatique situation au bout de laquelle le seul perdant est la Syrie.

BÂTIMENT-PARTENARIAT Signature demain d'un accord de partenariat algéro-américain entre deux sociétés du bâtiment

Un pacte d'actionnaires de partenariat dans le secteur du bâtiment sera signé demain prochain à Alger entre le groupe Batimetal et la société américaine Framemex, a-t-on appris auprès du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement.

Ce pacte, qui sera signé en présence du ministre du secteur, M. Chérif Rahmani, porte sur la conception, la fabrication et la réalisation de bâtiments pour tous types d'usage (logements, complexes hôteliers et sportifs, bâtiments administratifs et industriels, etc...) à base d'ossature métallique et habillage industriel de bâtiments, précise-t-on de même source.

Aussi, parmi les axes importants qui comportent cet accord, figure un programme ambitieux de formation au profit des travailleurs notamment dans l'engineering et la fabrication, ajoute-t-on.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de la filière de la construction métallique afin de répondre aux besoins du marché national.

DIPLOMATIE Mehieddine Djeffal ambassadeur d'Algérie en République du Congo

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a donné son agrément pour la nomination de Mehieddine Djeffal, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République démocratique du Congo, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Mohamed Lamine Laabes ambassadeur d'Algérie en République du Malawi

Le gouvernement de la république du Malawi a donné son agrément pour la nomination de Mohamed Lamine Laabes, en qualité d'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République algérienne, démocratique et populaire auprès de la République du Malawi avec résidence à Maputo, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les préoccupations des citoyens au cœur de l'action gouvernementale

Walid B.

Les problèmes et préoccupations exprimés par les citoyens dans les différentes régions du pays sont plus que jamais au cœur de l'action du gouvernement qui affiche une nette détermination à aller de l'avant dans la concrétisation des engagements pris vis-à-vis des populations, notamment dans les régions enclavées. Les différentes visites effectuées par le Premier ministre Abdelmalek Sellal dans les wilayas du pays ont montré réellement que beaucoup de choses sont en train de changer, notamment en ce qui concerne le développement local et l'amélioration des conditions de vie des citoyens, aspects sur lesquels s'articule le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ces visites qui attestent d'une réelle volonté des pouvoirs publics à passer à l'acte et être constamment à l'écoute des doléances et des préoccupations des citoyens, constituent une occasion pour l'Exécutif de procéder à une évaluation de la situation avec les autorités locales et la société civile en vue d'énumérer les défaillances et trouver les solutions à tous les problèmes cernés.

La nouvelle stratégie adoptée par Abdelmalek Sellal consistant d'abord à écouter la société civile avant de se pencher sur les solutions, montre à quel point le chef de l'Exécutif reste attaché à la prise en charge des problèmes des citoyens dans le cadre de la mise en œuvre du programme présidentiel, lequel vise à donner une meilleure lisibilité aux projets qui ont été lancés ou en cours de

l'être, afin qu'ils soient menés dans les normes requises et dans le respect aussi bien des délais de réalisation que de la qualité de l'ouvrage. Pour cela, le gouvernement affiche une forte ambition, au vu des projets et des programmes de développement sectoriel engagés au bénéfice des différentes régions du pays.

C'est dans cette perspective que le gouvernement cherche à accélérer la cadence dans la construction de logements en s'engageant à réaliser une quantité suffisante, afin de satisfaire la demande des citoyens.

Poursuivant dans cette même logique, le gouvernement a décidé récemment d'octroyer 1.000 décisions d'aides pour la réhabilitation des habitations endommagées par le séisme ayant secoué mercredi dernier la wilaya de Blida.

Ces aides, d'une valeur de 700.000 DA chacune, seront réparties sur l'ensemble des localités touchées par le séisme. Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, qui était sur les lieux, a exhorté les autorités locales à procéder au relogement des familles dont les habitations ont été sérieusement touchées, en attendant de leur trouver une solution définitive.

« L'Etat est à votre côté et s'il faut ajouter d'autres aides, on le fera. Je serai de retour ici dans dix jours pour constater l'avancement de la situation », avait lancé le ministre en direction des habitants touchés. Cette nouvelle approche d'être toujours plus près des préoccupations des citoyens, traduit, en fait, la bonne volonté du gouvernement à finir avec tous les problèmes qui entravent l'amélioration du cadre de vie des populations.

M.MESSAITFA

Le développement local pour éradiquer la pauvreté

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la prospective et des statistiques, Bachir Messaitfa, a estimé que l'adoption du principe de développement local à travers la création des opportunités de travail dans toutes les régions du pays était le meilleur moyen d'éradiquer la pauvreté et le chômage.

M. Messaitfa a indiqué mercredi dans une déclaration à l'APS que «la mise en oeuvre de l'approche de l'équilibre régional à travers l'adoption du principe de développement régional était susceptible non seulement d'éradiquer la pauvreté et le chômage mais également de mettre un terme au phénomène de concentration de la population dans les grandes villes».

«L'application de l'approche de l'équilibre régional se fait à travers le redéploiement des opportunités de travail, l'intégration professionnelle et la création des structures de loisirs au profit des populations des différentes régions par un appui direct de l'Etat».

Il a souligné dans ce contexte que la mise en oeuvre d'une telle approche «passe par l'identification des besoins des ménages et des changements potentiels dans les revenus des familles du fait du dynamisme de l'économie, ainsi qu'une prise en charge du gouvernement pour la garantie du seuil minimum du revenu.

Pour ce faire, a-t-il ajouté, un système judicieux de prospection économique et sociale à court et long termes s'avère impératif.

ALGÉRIE - QATAR

Don qatari d'un scanner et de deux ambulances pour le secteur de la santé d'El-Bayadh

Le secteur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de la wilaya d'El-Bayadh vient de bénéficier d'un don qatari portant sur un appareil scanner et deux ambulances, a-t-on appris mercredi du directeur du secteur.

L'assemblée populaire de la wilaya d'El-Bayadh a entériné, lors de sa dernière session en ce mois de juillet, ce don qatari, conformément aux lois en vigueur, a précisé M. Abdelmalek Djedid.

L'appareil Scanner a été affecté à l'établissement public hospitalier de la commune de Labiodh Sidi Cheikh (110 km d'El-Bayadh) alors que les deux ambulances seront affectées prochainement aux établissements publics de santé de proximité des communes enclavées de Brezina et d'El-Ghassoul, a-t-il précisé.

ENERGIE

L'Algérie invitée en novembre au 17^e Salon «Ecomondo» en Italie (Andi)

L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) a appelé les entreprises algériennes à participer au Salon international de la récupération d'énergie, du matériel et du développement durable (Ecomondo), prévu en novembre à Rimini (Italie).

La 17^e édition de ce salon International, se tiendra du 6 au 9 novembre prochain selon l'Andi, qui précise qu'il se déroulera sous forme de rencontre d'affaires B to B.

Cette manifestation est considérée comme une des plus importantes plateformes méditerranéenne dans le domaine de la valorisation et du recyclage des déchets ainsi que pour l'industrie du futur «green economy». Les expositions de cette édition porteront essentiellement

TOURISME

Alger: Livraison de nouvelles structures hôtelières d'une capacité de 2000 lits avant la fin de l'année

La wilaya d'Alger réceptionnera avant le fin de l'année en cours de nouveaux projets touristiques d'une capacité de 2000 lits, a indiqué jeudi soir à Alger le ministre du tourisme et de l'artisanat, Mohamed Benmeradi.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection aux structures et entreprises du secteur au complexe touristique de Sidi Fredj (ouest d'Alger), le ministre a précisé que «la wilaya d'Alger connaît une dynamique en matière de réalisation de structures d'accueil touristique devant être livrées avant la fin de l'année en cours dont le pôle touristique de Bab Ezzouar qui compte des structures touristiques et des hôtels de la catégorie 4 et 5 étoiles».

Pour M. Benmeradi, la mise à niveau du complexe touristique de Sidi Fredj «s'achèvera dans 4 mois au vu du rythme des travaux en cours». Il a insisté sur l'importance de «préserver le cachet architectural de Sidi Fredj



notamment son port qui représente un symbole pour les Algériens».

Le ministère du tourisme et de l'artisanat a inscrit la relance de 80 projets touristiques qui étaient «en difficulté» les années précédentes, a poursuivi le ministre avant de souligner le montant de 70,5 milliards de dinars alloués par le gouvernement pour la mise à niveau de 65 infrastructures touristiques y compris les stations thermales, a rappelé le ministre. Le ministre a indiqué en outre que les projets confiés à une

entreprise émiratie connaissaient un taux d'avancement appréciable et seront livrés fin 2014, début 2015.

Par ailleurs M. Benmeradi a souligné la programmation de visites de zones touristiques dans différentes wilayas du pays pour évaluer l'état d'application des instructions du premier ministre, Abdelmalek Sellal concernant la saison estivale ainsi que l'intensification d'activités ludiques, culturelles et sportives au niveau des plages et autres espaces consacrés à cet effet.

SELON M. BENMERADI

L'Algérie a accueilli 400.000 touristes étrangers durant le premier trimestre 2013

L'Algérie a accueilli, durant le premier trimestre de l'année en cours, 400.000 touristes étrangers, a indiqué jeudi soir à Alger le ministre du tourisme et de l'artisanat, Mohamed Benmeradi.

«L'afflux de touristes étrangers en Algérie a augmenté durant le premier trimestre 2013 comparativement à la même période de l'année dernière qui avait enregistré l'entrée de 280.000 touristes étrangers en Algérie selon les chiffres des services de la direction



générale de la sûreté nationale», a précisé M. Benmeradi. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection aux structures et entreprises du secteur au complexe touristique de Sidi Fredj (ouest d'Alger), le ministre a indiqué que «l'afflux de touristes étrangers est en nette progression et pourrait atteindre 1.800.000 touristes étrangers à la fin de l'année en cours».

«Ces chiffres n'englobent pas les membres de la communauté nationale établie à l'étranger», a souligné le ministre.

35% des hôtels d'Algérie sont classés et 35% en cours de classification

Le taux global d'hôtels algériens classés a atteint 35% et ceux en cours de classification 35%, a indiqué jeudi soir à Alger le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mohamed Benmeradi. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection aux structures et entreprises du

secteur au complexe touristique de Sidi Fredj (ouest d'Alger), le ministre a précisé que «les hôtels classés ou ceux en cours de classification sont de type 4 et 5 étoiles».

M. Benmeradi a souligné que 30% des hôtels non classés sont généralement de la catégorie 1 et 2 étoiles».



INVESTISSEMENT

**Boumerdès :
Règlement des
procédures
administratives
pour la création
d'une zone
d'activités de plus
de 1100 ha à Zaâtra**

Les procédures administratives relatives à la création d'une nouvelle zone d'activités de 1122 hectares dans la région de Zaâtra, à cheval entre les communes de Si Mustapha et Zemmouri (est de Boumerdès) sont en cours de règlement, selon le chef de l'exécutif de la wilaya.

Le Gouvernement a donné «son accord de principe» pour la création de cette zone d'activités, d'y planter les projets d'investissements dans la wilaya, et d'aider à la création d'opportunités d'emploi au profit des jeunes, a indiqué à l'APS M. Kamel Abbas.

Il a fait part du lancement attendu des études techniques inhérentes à cette zone d'activités, dont une partie relève du privé et l'autre du domaine public, «dès le parachèvement des procédures administratives».

Selon une source de la direction de l'Industrie et des mines (DIM), cette zone d'activités, qui constituera l'une des plus grandes zones économiques du pays, est destinée à l'implantation de nombreux projets relevant des entreprises Naftal et Sonatrach. D'autres investissements privés s'ajouteront aux nombreuses activités qui seront délocalisées vers cette zone, en raison des désagréments causés aux citoyens par leur implantation en pleines zones urbaines.

La création de cette zone coïncidera, selon le wali, avec le lancement de nombreux projets dits d'accompagnement, dans la région, dont des hôtels, des banques et des structures de loisirs.

Au titre de la même démarche visant à renforcer les capacités de la wilaya en terme de foncier industriel, le wali a signalé le parachèvement «immédiat» des études techniques relatives à la création d'une autre zone d'activités de 137 ha à Larbaatache, au titre du Programme national visant l'aménagement de 39 zones d'activités industrielles à travers le pays.

«Il nous reste à déterminer la nature et la spécialisation de cette zone (économique ou industrielle)», a fait savoir M. Abbas, soulignant l'existence d'une «forte demande de la part de +vrais investisseurs+ pour se localiser au niveau de cette zone».

Une partie seulement d'entre eux sera orientée vers cette zone de Larbaatache, à cause de sa petite envergure, a ajouté le wali, signalant que le reste sera localisé dans la zone de Zaâtra. Selon une source de la wilaya, 168 dossiers d'investissement, sur un total de 832 réceptionnés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF), ont été agréés par cet organisme, depuis janvier 2011. Sur ce total d'investisseurs, 288 (soit un taux de 28%) ont postulé pour une localisation au niveau de la zone d'activités de Larbaatache, tandis que 157 autres ont émis le voeu d'être localisés en dehors des zones d'activités, alors que 168 ont opté pour les zones d'expansion touristique.

Avant 2011, le CALPIREF a réceptionné 150 demandes d'investissement de la part de la direction de l'Industrie et des mines et de l'Inspection générale de la wilaya, dont les dossiers étaient incomplets.

A leur entrée en exploitation, ces projets généreront près de 12.400 emplois directs et indirects dans les secteurs du tourisme, de l'agroalimentaire, de l'industrie, des services et des matériaux de construction, est-il indiqué.

CÉRÉALES

L'Algérie profite de la baisse des prix pour importer de l'orge et du blé tendre (OAIC)

L'Office algérien des céréales (OAIC) a saisi

l'opportunité de la baisse des prix sur le marché international pour effectuer des achats de blé tendre et d'orge afin de renforcer le stock stratégique du pays en céréales, a indiqué le DG de l'Office

M. Mohammed Belarbi.



«Nous avons saisi l'occasion de la baisse des prix des céréales sur le marché international pour acheter de l'orge et du blé tendre», a expliqué M. Belarbi à l'APS sans vouloir donner de chiffres sur les quantités achetées. L'embarcation de ces achats, qui devraient couvrir les besoins du pays jusqu'à la mi-janvier 2014, se fera entre octobre et novembre prochains, a-t-il ajouté.

Les prix des céréales sont en net repli actuellement par rapport à l'an dernier, incitant les pays importateurs à effectuer des appels d'offres, selon les experts du marché céréalier.

Sur l'Euronext, le marché européen des céréales, les prix étaient en baisse ces derniers jours. Cette baisse est due principalement aux prévisions à

la hausse de la production céréalière mondiale qui devrait s'établir à 2,479 milliards de tonnes en 2013, en hausse de 7% par rapport à l'an dernier, selon le dernier rapport de la FAO.

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé la production mondiale de blé pour cette année à 704 millions de tonnes, soit une hausse de 6,8% qui compense largement la réduction de l'année précédente et représente le plus haut niveau jamais atteint.

La facture des importations algériennes de blé a augmenté de 8,48% durant les cinq premiers mois de l'année en cours à 913,34 millions de dollars contre 841,88 millions de dollars à la même période en 2012, selon le Centre national de l'informatique et

des statistiques (Cnis) relevant des Douanes.

En volume, les importations de blé tendre et dur ont atteint 2,451 millions de tonnes les cinq premiers mois de 2013, contre 2,586 millions de tonnes à la même période de 2012, soit une baisse de 5,22%.

L'Algérie a importé, durant cette période de référence, 1,942 million de tonnes de blé tendre contre 1,918 million de tonnes à la même période en 2012.

Les importations de blé dur étaient de 501,737 tonnes durant les cinq premiers mois de 2013, contre 668,352 tonnes durant la même période de l'année précédente.

ENVIRONNEMENT

Béjaïa: Lancement prochainement des travaux de réalisation d'un CET à Amallou

Les travaux de réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) dans la région d'Amallou, à 65 km au sud-ouest de Béjaïa, seront bientôt lancés, après la levée des contraintes ayant contrarié sa mise en œuvre plus tôt, ont indiqué les responsables de l'APC.

Inscrit depuis 2006, la concrétisation de cet équipement a été ajournée à plusieurs reprises, à cause des oppositions de particuliers réclamant la propriété de certains terrains du site, obligeant ses concepteurs à recourir à des enquêtes foncières et l'établissement d'arrêtés d'expropriation foncières pour cause d'utilité publique, a-t-on expliqué.

Le projet est d'une importance capitale, pas seulement pour la commune d'Amallou, mais pour toutes les agglomérations environnantes, notamment Seddouk, Akbou, et Ighzer Amokrane, aux prises avec des difficultés majeures pour se débarrasser ou traî-



ter leurs déchets urbains, ajoute-t-on de même source.

La solution palliative adoptée jusqu'à présent, qui a consisté à décharger sur un terrain domaniaux, au carrefour de ces communes, n'a pas donné les résultats escomptés, à cause des oppositions des populations locales qui fréquemment déclinent de sa fermeture.

Le dernier incident et qui perdure depuis une quinzaine de jours, a du affecter terriblement l'opération d'enlèvements des ordures de la ville d'Akbou, qui en quelques jours, en raison des immondices amoncelées s'est transformée en dépotoir géant à ciel ouvert, a-t-on constaté.

Se plaignant de l'importance et de leur crainte des effets des fumées dégagées par la décharge, les riverains ont procédé tout bonnement à sa fermeture.

Aussi, la volonté de réaliser ce C.E.T dans la zone de Guledman, dans une région inhabitée est salutaire, et permettra une gestion et un traitement sain des déchets communaux, assure-t-on.

APS



Hausse de 5 à 7% des prix des produits de consommation

Le ministre du commerce, Mustapha Benbada a estimé que les prix des produits de consommation au cours de la première semaine du mois de Ramadhan étaient raisonnables enregistrant une hausse de 5 à 7% grâce aux mesures anticipées prises pour préparer ce mois sacré et la coordination avec le ministère de l'agriculture et les Douanes algériennes.

M. Benbada a affirmé dans un entretien au quotidien «Echourouk» que les mesures mises en œuvres depuis six mois pour préparer le mois de Ramadhan ont permis de maintenir les prix à des niveaux «raisonnables et acceptables» enregistrant une hausse de 5 à 7% contre 20 à 30% durant les années précédentes.

A une question sur la hausse continue des prix des viandes, M. Benbada a précisé que «les mécanismes de régulation n'ont toujours pas atteint leurs objectifs, ainsi que par l'absence des moyens de conservation et des réseaux de distribution». Il a estimé à ce propos que les prix des viandes seront maîtrisés lorsque les trois abattoirs industriels en cours de réalisation seront mis en service avec le gigantesque programme de chambres froides en cours de réalisation.

Concernant l'opération d'intégration des jeunes des marchés parallèles, le ministre a souligné qu'«à la fin 2013 nous auront éradiqué à 80% le commerce parallèle» qualifiant de record les réalisations accomplies en six mois.

Il a souligné dans le même contexte que 17 000 jeunes ont été intégrés avant le mois de Ramadhan et plusieurs marchés sont prêts dans plusieurs wilayas et seront distribués aux bénéficiaires. 60% du programme global sera prêt durant le mois de Ramadhan, a-t-il ajouté.

S'agissant de la contrebande de certains produits de consommation vers les pays voisins, M. Benbada a indiqué que la contrebande ne se limitait plus aux frontières est et ouest du pays mais qu'elle s'étendait également au sud et touchait toutes les produits manufacturés (huile, farine et pâtes...) les carburants en tant que produit stratégique de rente.

Pour faire face à ce phénomène, a-t-il estimé, «il faut appliquer le prix réel du carburant en Algérie» comme c'est le cas dans les pays voisins, car il s'agit de protéger l'économie nationale.

Le ministre a imputé la hausse de la facture alimentaire de l'Algérie estimée en 2012 à près de 9 milliards de dollars au «gaspillage et à la contrebande».

Il a souligné la nécessité de lutter contre le gaspillage en imposant l'austérité à tous les niveaux.

APS

M. BENMERADI EST FORMEL

Les mesures sécuritaires concernant la saison estivale «suffisantes et conséquentes»

Le ministre du tourisme et de l'industrie traditionnelle, M. Mohamed Benmeradi a indiqué jeudi soir à Alger que les mesures sécuritaires prises par la Direction générale de la sécurité nationale (Dgsn) et le commandement de la Gendarmerie nationale concernant la saison estivale étaient «suffisantes et conséquentes».



Le ministre du Tourisme et de l'industrie traditionnelle a précisé dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection des structures et entreprises de son secteur au complexe touristique de Sidi Fredj (Alger Ouest), que les mesures sécuritaires étaient suffisantes pour assurer la sécurité et la quiétude du citoyen durant la saison estivale à travers toutes les zones touristiques et ce à l'échelle nationale.

M. Benmeradi qui a souligné que l'efficacité de ces mesures s'explique par

l'affluence du citoyen et des familles vers ces espaces touristiques qui durent jusqu'à tard dans la nuit de ce mois sacré de Ramadhan.

Le ministre du tourisme et de l'industrie traditionnelle a effectué jeudi soir une visite d'inspection aux structures hôtelières et touristiques du complexe touristique de Sidi Fredj dans le cadre du suivi des mesures portant sur l'animation nocturne de l'actuelle saison estivale.

M. LOUH: Le remboursement des médicaments en Algérie a dépassé le seuil fixé par l'OMS

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Tayeb Louh, a affirmé, jeudi à Alger, que le remboursement des médicaments en Algérie «a dépassé le seuil fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)».

Dans une déclaration à la presse en marge d'une tournée au niveau d'annexes de proximité relevant des agences de l'emploi et de centres de paiement de la Cnas de la wilaya d'Alger, M. Louh a souligné que le remboursement des médicaments en Algérie «a largement dépassé le seuil fixé par l'OMS et il n'y a même pas lieu de comparer avec d'autres systèmes de sécurité sociale dans les pays développés».

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le secteur de la sécurité sociale «a connu une



nette avancée en termes de performances des différents centres de santé, notamment les quatre centres de radiologie pour le dépistage précoce du cancer du sein». L'occasion était pour M. Louh de rappeler les réformes initiées par le secteur

pour sa modernisation et l'amélioration de la qualité des prestations tout en préservant les équilibres financiers du système de sécurité sociale et en recherchant de nouvelles ressources autres que les cotisations.

Concernant la carte magnétique «Chifa», le ministre a indiqué «qu'après l'élargissement en février de l'utilisation de cette carte au niveau national, l'assuré social peut désormais utiliser sa carte à travers toutes les wilayas du pays».

Plus de 18 millions d'assurés sociaux ont utilisé leur carte «Chifa» en dehors de leur wilaya de résidence, a-t-il rappelé, ajoutant que plus de 1 700 000 d'assurés sociaux ont utilisé leur carte dans leur wilaya de résidence. Plus de 625 000 assurés sociaux venus d'autres wilayas ont utilisé leur carte à Alger, a-t-il indiqué. Par ailleurs, le ministre a précisé que le nombre de malades chroniques ayant bénéficié de la carte «Chifa» à Alger était de 130 000 personnes avec une couverture de 100%.

L'article 87 bis du code du travail sera soumis à la prochaine tripartite

Le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale Tayeb Louh a affirmé jeudi à Alger que l'article 87 bis du code régissant les relations de travail sera soumis à la prochaine tripartite pour amendement.

Dans une déclaration de presse en marge de la tournée qui l'a mené dans des annexes de proximité relevant des agences de l'emploi et de centres de paiement de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), M. Tayeb Louh a souligné que l'article 87 bis du code régissant les relations de travail fera l'objet d'un débat entre les partenaires sociaux, le patronat et le Gouvernement à l'occasion de la prochaine tripartite,

afin de prendre les décisions nécessaires à son amendement.

Il convient de rappeler que trois groupes de travail ont été installés en 2011 pour l'examen de certains dossiers conformément aux décisions prises par la tripartite qui tenait sa 14^e session en septembre 2011 en présence du Gouvernement, l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) et le patronat, l'article 87 bis du code du travail figurant à l'ordre du jour de la session.

Le ministre a rappelé également les propositions émanant du groupe de travail installé après la tenue de la dernière tripartite, allant dans le sens de la révision de l'article 87 bis du code

du travail, et devant être soumises au débat lors de la prochaine tripartite.

L'article 87 bis stipule que «le salaire minimum national garanti (Smng) doit comprendre le salaire de base, les primes et les indemnités, quelle que soit leur nature, à l'exception des indemnités versées pour payer les dépenses assumées par le travailleur». A ce propos le ministre a indiqué que «l'article 87 bis doit être amendé pour qu'il soit conforme à la politique des salaires en vigueur actuellement et avec la réforme de la fonction publique», soulignant que «son maintien en l'état entrave ladite politique des salaires, d'où l'impératif de le réviser».

AGRICULTURE

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a exhorté, jeudi à Blida, les investisseurs à renforcer les capacités de stockage nationales, à travers leur adhésion au système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac).

«Nous projetons de créer un réseau de stockage à même d'améliorer le Syrpalac pour la satisfaction des besoins de consommation quotidienne, sachant que la production agricole est saisonnière par essence», a fait savoir le ministre alors qu'il visitait, dans la commune de Ben Khelil, une aire de stockage des fruits appartenant à un particulier.

Cet effort de renforcement des capacités de stockage doit aboutir au «stockage de tous les produits de large consommation», a souligné le ministre précisant que le programme actuel consiste en la

M. Benaïssa exhorte les investisseurs à adhérer au système de stockage des produits agricoles



mise en place d'une capacité globale de stockage de 600.000 m³, qui sera étendue ultérieurement à 1 million m³, après la récupération des locaux de l'ex-Office des fruits et légumes.

Dans ce cadre, le ministre a visité des dépôts frigorifiques situés dans les localités de Chiffa et Boufarik, qui ont fait l'objet d'une réhabilitation.

Rappelant, par ailleurs, la vocation agrumicole de cette région de la Mitidja, le ministre a insisté sur l'impératif de voir Blida «recouvrer, dans les années à venir, sa place de leader en matière de

production agrumicole».

M. Benaïssa s'est intéressé, durant sa visite, à une exploitation d'agrumes et de kiwis appartenant à un investisseur privé, et a demandé à ce dernier de partager son expérience avec de jeunes exploitants, en prenant en charge leur formation.

Cette visite a donné lieu, par ailleurs, à l'inauguration, par le ministre, du siège de l'Office national interprofessionnel du lait (Onil), implanté à Boufarik, et du siège de l'entreprise algérienne du génie rural, à Chebli.

JOURNÉE NATIONALE DE LA POLICE

Un méga-concert à Constantine

Un méga-concert animé par une pléiade d'artistes sera organisé, lundi au stade Chahid Hamlaoui de Constantine à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la police, a indiqué jeudi à l'APS le chef de sûreté de wilaya, M. Mustapha Benaïni.

La soirée sera ouverte à titre gracieux à toutes les familles constantinoises qui pourront célébrer, aux côtés des policiers, cette date symbolique (22 juillet), a souligné le responsable, précisant que toutes les mesures, notamment en matière de transport, ont été prises pour assurer le succès populaire de cette manifestation. Le choix du stade Hamlaoui, d'une capacité de quelque 40.000 places, pour l'organisation de ce méga-concert devra permettre au plus grand nombre d'y assister, a encore indiqué M. Benaïni, précisant que les services concernés mettent la dernière main à la préparation de cette soirée. L'organisation de cette soirée en plein mois de Ramadhan donnera à l'événement «un cachet particulier, parfumé des senteurs des traditions et de l'authenticité» a encore ajouté le chef de Sûreté de wilaya, soulignant que plusieurs autres activités seront également organisées à l'occasion de la journée nationale de la police.

INVESTISSEMENT

De nouvelles mesures pour encourager l'investissement et l'emploi

De nouvelles mesures sont prévues pour encourager l'investissement et la micro-activité, selon un document remis jeudi à la presse par les services du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale.

Pour les investissements, il est prévu un l'allègement des procédures d'agrément en faveur des projets d'investissement avec suppression des dispositions spécifiques (modalités d'octroi des avantages), indique le document remis à la presse en marge d'une tournée du ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, au niveau d'an-

nexes de proximité relevant des agences de l'emploi et de centres de paiement de la Cnas de la wilaya d'Alger.

Quant à la micro-activité, l'encouragement prévoit la prorogation des périodes d'exonération au profit des micro-entreprises Ansej-Cnac en matière d'IRG, IBS et TAP, à 6 ans dans les wilayas des Hauts-plateaux et à 10 ans dans les wilayas du Sud.

En matière de taxe foncière, il est prévu une prorogation des périodes d'exonération au profit des micro-entreprises Ansej-Cnac à 6 ans pour les Hauts-Plateaux et à 10 ans pour le Sud.

Par ailleurs, le document rappelle également les récentes mesures comme la prise en charge à 100% par l'Etat des intérêts sur les crédits bancaires destinés au financement des micro-entreprises et l'exonération de l'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés) et de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle) au profit des entreprises.

Une exonération qui concerne les entreprises pendant trois années pour les investissements créant jusqu'à 100 emplois au démarrage de l'activité et cinq années pour les investissements créant plus de 100 emplois au démarrage de l'activité.

ENERGIES RENOUVELABLES : Les PME algériennes spécialisées invitées à participer au forum de Doha

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) a invité les entreprises algériennes spécialisées dans les énergies renouvelables à participer au forum mondial des énergies propres, prévu les 9 et 10 octobre prochains à Doha. Placé sous le thème «le futur des énergies propres dans un monde en mutation», le forum va rassembler les grands groupes industriels spécialisés dans la production des énergies «vertes», ainsi que les équipementiers leaders dans le

monde (solaire, éolien,...).

Le forum, qui se décline comme une plate-forme mondiale pour discuter des énergies renouvelables du futur, indique la Caci, devrait examiner le nouveau rôle de l'énergie propre dans l'ensemble des énergies. Il s'agit en fait, selon la Caci, de préparer l'avenir énergétique mondial basé sur la production d'énergies propres, moins polluantes et plus rassurantes quant à la menace sur l'environnement de l'exploitation des

MINISTÈRE DU COMMERCE

Un laboratoire de contrôle de la qualité dans chaque wilaya en projet

Le ministre du commerce, M. Mustapha Benbada a annoncé jeudi que son ministère entendait créer un laboratoire de contrôle de la qualité dans chaque wilaya en vue d'aider les agents du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude à assurer de la qualité des produits disponibles sur les marchés, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors d'une rencontre d'évaluation avec les directeurs de wilaya du centre algérien de contrôle de la qualité, M. Benbada a précisé que le ministère dispose d'un «important» programme visant à augmenter le nombre des laboratoires de contrôle de la qualité de 20 à 48 laboratoires.

Cette rencontre d'évaluation a porté sur le taux d'avancement des projets prévus et la présentation et l'évaluation du bilan des activités des laboratoires afin de relever et de combler les lacunes, a précisé la même source.

Les capacités d'analyses des laboratoires de contrôle de la qualité en Algérie dépasse de loin le volume de la demande, a estimé le ministre, soulignant que le nombre des échantillons traités varie entre 10.000 et 14 000/an, tandis que les véritables capacités des laboratoires sont de 40 000 échantillons/an.

Les laboratoires de contrôle de la qualité ont traité 14 481 échantillons en 2012 à travers le territoire national dont 12 716 échantillons (soit 88% des échantillons) dans le cadre de la répression de la fraude, contre 1 381 échantillons dans le cadre des prestations au profit des services de coordination (gendarmerie nationale, services de sécurité, douanes) soit un taux de 9,5%. Le nombre des échantillons qui s'inscrivent dans le cadre des recherches et des études ne dépasse pas 384, soit un taux de 2,5%.

Lors de cette rencontre, M. Benbada a souligné le rôle des laboratoires dans l'analyse de la qualité des produits et le diagnostic des cas de fraude, mettant l'accent sur leur «importance» en tant qu'outil juridique reconnu visant à protéger le consommateur, à travers le retrait des produits frauduleux et nocifs pour la santé. Il a souligné la nécessité pour les laboratoires d'être des partenaires importants pour les services de coordination (Gendarmerie nationale, services de sécurité, Douanes, Justice) reconnu par les institutions de l'Etat.

énergies fossiles, dont le gaz de schiste.

La rencontre sera rehaussée par la présence de responsables politiques, des financiers, des scientifiques et des dirigeants internationaux dans le secteur de l'énergie. Cette «important» événement est organisé dans le cadre du partenariat entre la Chambre de Commerce Internationale et la Fédération Mondiale des Chambres de Commerce, précise la Caci.

APS

BOUIRA

Une vingtaine de jeunes formés en anglais par l'association «Agir» à Ath Mansour

Une vingtaine de jeunes, dont des universitaires, issus de la commune d'Ath Mansour (est de Bouira), ont bénéficié durant l'année écoulée d'une formation en langue anglaise, initiée par l'association «Agir», a-t-on appris auprès de ses membres. «En 2012, ces jeunes, dont des étudiants, ont suivi une formation de qualité d'une durée d'un an. Ils ont eu leurs diplômes récemment et nous avons même envoyé certains d'entre eux aux Etats-Unis pour une autre formation de courte durée», a affirmé M. Tarik Kebabi, membre de l'association. Crée en 2010 par des jeunes universitaires de la région, l'association a plusieurs fois organisé à Alger, Rome (Italie) et Madrid (Espagne) des ateliers de formation portant sur divers sujets comme «la citoyenneté, le dialogue interculturel, la paix et autres», selon M. Kebabi. En juin dernier, «Agir» avait pris part à un échange culturel en Italie portant sur le dialogue interculturel dont le thème était la résolution des conflits et la promotion de la paix entre les civilisations au sein du bassin méditerranéen, a-t-il rappelé. Il a en outre souligné l'importance du rôle que joue l'association dans l'encadrement et l'orientation ainsi que l'épanouissement des jeunes dans la région de Bouira et à travers tout le pays grâce à ses activités destinées entre autre à sensibiliser sur la promotion de la paix.

«L'un des projets les plus ambitieux et constructifs de l'association est la classe pilote de langue anglaise avec son programme de formation élaboré dans le cadre d'une collaboration entre «Agir» et certaines institutions américaines, et destiné à des enfants âgés entre 12 et 16 ans sélectionnés pour une durée de deux années», a encore souligné le même responsable. Par ailleurs, M. Kebabi a saisi cette occasion pour évoquer certains problèmes que rencontre cette association, dont la non possession d'un siège, ni de salles pour la promotion de ses activités.

RELIZANE

Les objectifs de la campagne de moissons-battages dépassés à un mois de sa clôture

Les objectifs de la campagne de moissons battages, fixés à 2 millions de quintaux de céréales, ont été dépassés à plus d'un mois de sa clôture, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur des services agricoles. Ainsi, une production de plus de 2 millions de quintaux de différentes spéculations a été réalisée sur une superficie emblavée de 113.000 ha d'une superficie globale de 136.000 ha. Selon le DSA, la production de la wilaya en céréales, à l'issue de la campagne de moissons-battages prévue à la fin août prochain, va atteindre les 2,5 millions de q. S'agissant du stockage des récoltes de céréales, le responsable a souligné que les deux coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de Relizane et Oued Rhiou ont réceptionné, jusqu'à mardi, 714.000 q dont 105.000 q de céréales de bonne qualité qui seront utilisées comme semences. A noter que 286 moissonneuses batteuses, 2.600 tracteurs et 750 camions de transport des récoltes ont été mobilisés pour cette campagne.

Autoroute des Hauts-Plateaux

Les procédures de réalisation tirent à leur fin



Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul a indiqué, jeudi à Oran, que toutes les procédures portant sur le projet de réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux tirent à leur fin et les travaux seront bientôt lancés.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a annoncé que les procédures relatives à la réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux d'une longueur de 1.300 kilomètres sont quasiment finalisées et les travaux seront entamés prochainement.

M. Amar Ghoul a également souligné que la réalisation de cette autoroute sera facile par rapport à celle de l'autoroute est-ouest, car elle ne comportera pas un aussi grand nombre de viaducs, ponts et tunnels et se distingue par la solidité du sol.

Des bureaux algériens ont mené des études sur cette future autoroute sur la

base de l'expérience acquise avec le contact de bureaux internationaux qui ont supervisé l'autoroute Est-Ouest. Ce projet sera concrétisé par des moyens de réalisation publics et privés et l'encadrement sera assuré par des ressources humaines algériennes, selon le ministre des Travaux publics. Pour ce qui est des projets dont a bénéficié la wilaya d'Oran, M. Amar Ghoul a annoncé l'achèvement prochain fétu portant sur le raccordement du port d'Oran à l'autoroute est-ouest dont le lancement des travaux de réalisation fait l'objet de préparation, ainsi que l'étude d'un cinquième giratoire pour donner un espace plus élargi à la ville d'Oran et sa périphérie. Le ministre a exprimé sa satisfaction quant

au taux d'avancement des travaux inspectés, affirmant que ces projets auront un impact et une dimension complémentaire entre l'est et l'ouest de la wilaya. M. Amar Ghoul a inspecté des projets de trémies au troisième carrefour reliant haï «Ellouz» (ex-Amandiers) et haï Es-Seddikia et le projet de raccordement de la RN menant vers Mers El-Kébir et le carrefour menant à la corniche supérieure oranaise et la voie d'évitement de Mers El-Kébir, l'aménagement de la route reliant les localités de Belgaïd et Kristel (18 km) outre le projet de réalisation de l'échangeur de l'est Misserghine.

SKIKDA

Les embouteillages deviennent inextricables durant le Ramadhan

La circulation automobile connaît, depuis le début du Ramadhan, une véritable saturation dans la ville de Skikda où les embouteillages deviennent inextricables, a-t-on constaté jeudi.

Un énorme bouchon se forme quotidiennement sur une distance de 5 km, entre la cité du 20-Août 1955 et Merdj Dib, au sud de la ville, en passant par les allées, à l'entrée de la ville, la station de bus, la place du 1er novembre, le port, le boulevard Didouche-Mou-

rad et les Arcades. Le stationnement de part et d'autre des rues complique la circulation pendant toute la journée, surtout en milieu d'après midi, heure où tout le monde va au marché, dans la chaleur et l'humidité. La croissance du parc automobile est sans doute la cause première de ce désagrément qui gâche la qualité de la vie dans une cité autrefois bien plus agréable, et où on compte actuellement pas moins d'un millier de taxis.

Devant cette situation, la di-

rection des Transports de la wilaya de Skikda envisage, selon les services de la wilaya, de mettre en oeuvre, avant la fin de l'année en cours, un nouveau plan de circulation à l'intérieur de la circonscription urbaine.

Ajouté à ces problèmes de circulation, le marché couvert et la Soukia, au centre ville, est littéralement envahi par des vendeurs continuant à s'adonner, malgré toutes les mesures prises par les pouvoirs publics, au commerce infor-

mel. Une riveraine, Karima B., une mère de famille de 55 ans, estime que si le tohu-bohu occasionné par ces commerçants à la crête «crée de l'animation, il crée aussi moult désagréments aux piétons, contraints de slalomer entre les étais pour se déplacer». De nombreux habitants du centre-ville tirent la sonnette d'alarme et estiment qu'il est temps de «mieux réglementer la circulation et les activités commerciales pour éviter une situation de totale paralysie».

ORAN

Un pont important sur le plan touristique sera réalisé

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul a annoncé jeudi à Oran la construction d'un pont, important sur le plan touristique, devant relier haï «Sanawbar» au centre-ville de la capitale de l'Ouest du pays. L'étude de faisabilité de cet ouvrage, d'art d'une longueur de 1,2 kilomètre, a été achevée, a indiqué le ministre en inspectant le projet de raccordement de la route menant à la base navale de Mers El-Kébir et le carrefour des deux chemins de wilaya (CW) menant à la corniche supérieure d'Oran et la voie d'évitement de Mers El-Kébir.

M. Ghoul a exhorté de choisir un bureau

d'études internationales avec la participation d'Algériens pour la réalisation de ce pont qui nécessitera une architecture et une touche à la hauteur de la métropole d'Oran.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation d'Oran, permettra d'assurer une fluidité au trafic routier entre haï Sanawbar et le centre-ville d'Oran (près de 10.000 véhicules par jour, selon des responsables du secteur de la wilaya).

Le ministre a également inspecté des chantiers de projets dont les travaux ont enregistré un grand taux d'avancement et seront livrés à la prochaine rentrée sociale.

Il s'agit notamment des trémies situées au niveau du troisième boulevard reliant haï «Ellouz» (ex-Amandiers) à haï Es-Seddikia, l'aménagement du chemin reliant les localités de Belgaïd et Kristel le long de 18 km, outre le projet de réalisation d'un échangeur à l'est de Misserghine.

Ces projets confèrent à la capitale de l'Ouest algérien plus de fluidité et la suppression de certains points noirs. Le ministre a insisté sur l'aspect esthétique en obligeant des entreprises à impliquer des spécialistes des paysages naturels et l'usage de l'éclairage moderne.

Béjaïa et Jijel

Travaux d'éclairage et de ventilation des tunnels de la RN-43

Des travaux d'éclairage et de ventilation des nouveaux tunnels de la RN 43, réalisés entre les localités balnéaires de Melbou (Béjaïa) et Ziama Mansouria (Jijel), ont débuté, cette semaine, avec comme objectif de livrer, au moins, le premier ouvrage, long de 900 mètres dès la fin du mois d'août, indique la direction des travaux publics de la wilaya de Béjaïa. Les trois tunnels, inscrits dans le cadre d'un projet global visant la mo-

dernisation de ce tronçon de route, tracé sur des falaises, quasiment sur tout son parcours, seront livrés au plus tard dans un délai de huit mois, a-t-on précisé.

Les travaux engagés, articulés autour de la mise en place du chemin de câbles et du réseau électrique requis, sont des préalables pour installer l'éclairage, la ventilation et la centrale de télésurveillance, prévues dans le projet, a-t-on ajouté. Ce tron-

çon de route fermé pour travaux, depuis 2011, a été rouvert partiellement au trafic automobile, en juin dernier mais ne concerne que l'activité dans un seul sens, en l'occurrence celui allant dans la direction Béjaïa-Jijel alors que pour les usagers venant en sens inverse (Jijel-Béjaïa), les déplacements continuent à s'effectuer par l'ancienne route de montagne.

APS

Un crime abominable

Alertés par des cris stridents, les voisins ouvrent les fenêtres. Le spectacle qui s'offre à leurs yeux est monstrueux : un homme égorgé une femme de la façon la plus cruelle qui soit.

A.Ferrag

Samira a tout pour être heureuse... elle estime qu'elle a réussi son petit parcours de vie.

Elle a la vie dont elle a toujours rêvée, et on peut dire que dans cette petite localité de Ouled Fayet, bien des gens envient son bonheur. A peine sortie de l'Université, elle épouse Yacine qui répond parfaitement à l'image de son idéal masculin. Bel homme attentif et aimé, Yacine ne lésine pas sur les moyens pour répondre aux moindres désirs de sa chère épouse.

D'ailleurs, elle n'a même pas eu l'idée d'exercer son métier tant elle ne manquait de rien. Le couple eut des enfants : trois filles et trois garçons dont l'éducation est irréprochable.

Une seule ombre au tableau : Yacine s'absente souvent, et ses déplacements à l'étranger sont liés à son statut d'homme d'affaires. Seule consolation pour la mère : les enfants font la joie de par leur assiduité dans leurs études et les doux moments de tendresse qui les unissent sous un toit où tout n'est que chaleur et prospérité.

Un tout que des mains sanglantes réduiront à néant. Pourtant, rien ne prédestinait la famille à vivre un drame aussi bouleversant. Aujourd'hui encore, certaines gens gardent les images effrayantes d'un des crimes des plus odieux.

Yacine est bien triste. Il devra encore une fois quitter les siens pour une assez



longue période. Les affaires sont les affaires, et on doit travailler dur pour assurer l'avenir d'une famille nombreuse.

D'ailleurs, ce jour-là, tout le monde est triste à la maison... Femme et enfants affichent une mine défaite... Pour changer d'ambiance, Yacine a une superbe idée : il propose à toute la famille une longue promenade.

Aussi, chacun a le droit de s'acheter tout ce dont il a envie : vêtements luxueux, jouets, restaurant, etc.

De l'aînée, Amina, 17 ans, au plus jeune Nassim, 3 ans. Cependant, Samira se plaint de légers maux de tête et décide de rester à la maison. Elle attend sagement leur retour en s'occupant, comme à l'accoutumée du foyer. A peine partis, un invité se présente à la maison. Il s'agit de Rabah, le frère de Samira. Ce jour-là, la réponse vient comme une évidence longtemps refoulée.

Samira l'invite à prendre un café, lui signifiant que son mari et ses enfants sont absents pour la journée.

Une façon polie de congédier un invité suspect. Cependant, et sur un ton des plus agressifs, Rabah explique clairement à sa sœur le but de sa visite : il aurait prêté une importante somme d'argent à Yacine et il ne partira pas les mains vides. Samira, effrayée, hésite, puis tente de raisonner son frère en lui jurant de ne pas être au courant de cet emprunt, et qu'elle n'a aucune somme d'argent sur elle.

Elle lui demande d'attendre le retour

de son mari et de lui en parler directement.

A peine finit-elle sa phrase que Rabah se jette sur elle, tentant de la poignarder avec un couteau aiguisé qu'il dissimulait sous son lourd manteau.

Tétanisée, la pauvre malheureuse se met à hurler de toutes ses forces, et s'enfuit en dévalant quatre à quatre les escaliers de l'immeuble plongé dans le silence, seuls ses cris font trembler les murs. A ses trousses, l'assassin ne lâche pas prise. Arrivée au bas de l'immeuble, Samira court, fait le tour de la cité, frappe aux portes, demande de l'aide, crie, mais personne ne vient à son aide.

Les femmes ne sortent pas, surtout lorsqu'elles voit de leurs fenêtres un homme tout ensanglanté.

À cette heure de la journée, les hommes, quant à eux, sont sur leur lieu de travail... Fatiguée de courir et de hurler, Samira s'agenouille à même le sol et supplie son frère de la laisser en paix, d'avoir pitié d'elle. Malheureusement, comme habité par un démon, Rabah s'acharne sur sa victime et l'égorgé comme s'il sacrifiait un mouton sous les yeux exorbités des gens.

Au cours de son long procès, le mois de juillet 2013, Rabah n'affiche aucun sentiment de culpabilité, pas le moindre regret. Un acte qui lui coûtera 20 ans de réclusion criminelle pour meurtre avec pré-méditation.

POLICE DE L'URBANISME
3 456
infractions enregistrées durant le mois de juin

Les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement ont enregistrées 3 456 infractions durant le mois de juin dernier dont 1 775 liées à l'environnement et 1 690 autres liées à l'urbanisme ont indiqué un bilan de la DGSN. Selon la même source, 2 715 rapports ont été rédigés par la police de l'urbanisme durant la même période au profit des services concernés.

La police de l'urbanisme veille à l'application de la loi sur l'urbanisme et la protection de l'environnement et exerce au niveau de toutes les wilayas du pays en vertu de plusieurs textes juridiques et réglementaires.

ACCIDENT
2 morts dans un accident de la circulation à Relizane

Deux personnes sont mortes dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la commune de Ain Rahma (Relizane), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN 7 reliant Relizane à Mascara au niveau de la zone « Thiouanet » lorsqu'un semi-remorque chargé de bouteilles d'eau minérale a dérapé.

Le chauffeur du camion, âgé de 38 ans,

est décédé sur le coup, alors que son accompagnateur (50 ans) a succombé à ses blessures après son transfert à la polyclinique de Yellel.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

Deux autres accidents se sont produits mercredi soir dans la wilaya faisant onze (11) blessés.

APS



Bordj Bou Arréridj

La sûreté de wilaya dresse son bilan semestriel

Les services chargés de la lutte contre les différentes formes de criminalité relevant de la Sûreté de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont présenté dernièrement le bilan de leurs actions durant les six mois de l'année en cours. Ainsi, dans un communiqué de presse, où il a été souligné que 1 611 affaires portant sur la mise hors d'état de nuire d'associations de malfaiteurs, d'atteinte aux personnes et aux biens d'autrui et détention et consommation de drogue ont été traitées depuis janvier 2013. A cette occasion, il a été souligné que 1 207 personnes étaient impliquées, ce qui a nécessité leur présentation devant les magistrats instructeurs près des 4 tribunaux de la wilaya.

S'agissant du service de la circulation routière, on a appris qu'en dépit des multiples contrôles, des chauffeurs continuent de commettre des délits qui parfois ont été les causes des 360 accidents enregistrés en milieu urbain dans les agglomérations de la wilaya causant le décès de 2 personnes et blessant pas moins de 381 autres. Ainsi, lors des contrôles routiers, 5638 infractions et 555 délits ont été relevés, nécessitant 1 294 retraits du permis de conduire, pour la plupart du temps pour défaut de vignette, de carte grise, non-port de la ceinture de sécurité ou utilisation du téléphone portable et la mise en fourrière de 88 véhicules. Pour les services de la police de l'environnement et d'hygiène 351 affaires ont été traitées durant la même période.

Le wali gèle l'APC de Belimour

Le blocage persistant de l'Assemblée populaire communale de Belimour, commune de Bordj Bou Arréridj, a poussé le wali de prendre la décision de la gelée temporairement. « Cette commune a besoin d'être développée et non pas de ce genre de blocage », disent les habitants. C'est le chef de daïra de Bordj Ghedir qui va gérer l'APC en attendant que les élus se mettent d'accord et trouve une solution à ce blocage.

600 couffins pour les nécessiteux

L'opération de solidarité destinée aux familles démunies et nécessiteuses a débuté, juste avant le début du mois de Ramadhan. « Nous avons pris nos dispositions avant l'arrivée des donateurs. Ainsi, toutes les listes étaient établies par les représentants des villages et des quartiers », nous dira, M. Adjout Boussaid, l'initiateur de cette opération de solidarité du quartier 12 hectares de Bordj Bou Arréridj.

Les colis alimentaires très conséstants, selon notre interlocuteur, ont été préparés au niveau d'un garage d'un particulier. « Nous avons même distribué une somme de 100 millions de centimes, en premier », dira notre interlocuteur qui ajoutera que le nombre de demandeurs est très grand.

« Les véhicules des bénévoles continuent à livrer les produits en direction de tous les villages de la wilaya. Et à leur niveau, les responsables des villages et des quartiers les remettent aux bénéficiaires », nous dira un bénévole actif dans cette opération.

Notons que chaque Ramadhan, les habitants de ce quartier de Bordj Bou Arréridj, organisent ce genre d'opération de solidarité.

Mouad B.

RAMADHAN

LE MOIS DU CORAN

deuxième partie

En jeûnant, l'âme s'élève et se fortifie avec la nourriture du Coran ; donc, le musulman bénéficie beaucoup du Coran et prend du plaisir en le lisant car il est la nourriture et la vie de son âme ; le Coran est comme la pluie bénéfique, l'âme comme la terre et le mois de Ramadan comme la période propice pour la descente de la pluie qui fait pousser les fruits de la terre, selon Abou Moussa Al-Ach'ari le Messager d'Allah a dit : «L'exemple de la guidée et de la science avec lesquelles Allah m'a envoyé, est comme une pluie qui est tombée sur une terre ; il y avait sur cette terre une bonne partie qui accepta l'eau, alors beaucoup d'herbe y poussa ; et il y avait des endroits arides qui retinrent l'eau, Allah en fit profiter les gens, ainsi ils en burent, abreuvèrent les animaux et cultiveront ; et une autre partie de la terre ne retint pas l'eau et ne fit pas pousser l'herbe ; ceci est l'exemple de celui qui s'est instruit dans la religion d'Allah et a tiré profit de ce avec quoi Allah m'a envoyé ; donc, il a su (appris) et a enseigné, et l'exemple de celui qui n'en a pas tiré profit et n'a pas accepté la guidée d'Allah avec laquelle j'ai été envoyé». [Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.]

Serviteurs d'Allah !

Profitez des jours qui restent du mois de Ramadan, le mois du Coran, augmentez la lecture du Livre d'Allah (qu'il soit exalté), en réfléchissant sur la signification de ses versets et en les compréhendant, et en mettant le Coran en pratique, car les pieux préédécesseurs s'adonnaient à la lecture du Coran pendant ce mois, et leurs langues ne cessaient d'invoquer Allah, certains parmi eux achevaient la lecture du Coran en sept jours, d'autres en trois

jours et d'autres en une seule nuit. Et celui qui met le Coran en pratique fait par-

tie des gens du Coran même s'il ne l'a pas appris par cœur, et celui qui ne le met pas en pratique ne fait pas partie des gens du Coran même s'il l'a appris par cœur ; et que celui qui n'a appris qu'une partie du Coran, lise ce qu'il a appris et le répète.

Et empressez-vous de vous repenter de vos péchés, car vous ne pouvez avoir le succès qu'avec le repentir ; passez votre temps à accomplir de bonnes œuvres pendant ce mois ; soyez bienfaiseurs envers les pauvres, les miséreux et ceux qui sont dans le besoin en suivant ainsi le plus généreux des hommes , car il a été rapporté dans un hadith que l'ange Jibril (Gabriel) (que la paix soit sur lui) rendait visite au prophète pour la lecture du Coran un fois chaque année pendant le mois de Ramadan, et la dernière année, il lui rendit visite pour la lecture du Coran deux fois ; alors, le Messager d'Allah était plus généreux dans le bien que le vent porteur de pluie lorsque l'ange Jibril le rencontrait. Et soyez assidus à l'accomplissement de la prière de Tarawih pendant le mois de Ramadan, car il est rapporté dans un hadith : «Quiconque prie avec l'Imam jusqu'à ce qu'il s'en aille, aura la récompense d'une nuit passée en prière» et : «Quiconque prie pendant le mois de Ramadan en ayant la foi et en espérant recevoir la récompense, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés».

Serviteurs d'Allah !

Soyez assidus à l'accomplissement des prières obligatoires, car la prière est le pilier de la religion et elle préserve de commettre les actes immoraux et les péchés ; celui qui protège la prière, se sera alors protégé lui-même et aura protégé sa religion, et celui qui la néglige, se sera alors perdu et aura perdu sa religion. La prière est la première chose sur laquelle le serviteur sera interrogé le jour du jugement, alors si elle est acceptée, toutes les autres

actions seront acceptées, mais si elle est rejetée, toutes les autres actions seront rejetées ; et on dira à celui qui n'accomplissait pas la prière : «Entre en enfer avec ceux qui y entrent ». Payez la Zakat (l'aumône légale) avant que vous ne soyiez punis avec votre argent après la mort, il est rapporté dans un hadith : «Tous ceux qui possède une fortune et ne payent pas la Zakat, verront apparaître devant eux le jour du jugement un serpent qui saisira les deux coins de leurs bouches et dira : «Je suis ta fortune, je suis ton argent».

Terminez le mois de Ramadan avec les meilleures bonnes œuvres que vous puissiez accomplir, car les actions n'ont de valeur que selon la façon dont elles sont achevées ; donc, celui qui a accompli de bonnes actions au début du mois, doit remercier Allah et continuer à accomplir de bonnes actions, et que celui qui a été négligent, rattrape ce qu'il a manqué et fasse beaucoup d'efforts pendant les dix derniers jours.

Protégez votre jeûne en abaissant vos regards (devant ce qui est interdit), en protégeant vos langues, en évitant de faire du tort aux gens, et en dépensant dans le bien ; et augmentez l'invocation d'Allah car elle est la meilleure parmi vos bonnes actions et la plus pure auprès de votre Seigneur.

Serviteurs d'Allah !

Augmentez vos demandes adressées à Allah sincèrement pendant la nuit et le jour pour les musulmans, car les malheurs (les calamités) se sont multipliés sur les musulmans à cause de leurs péchés, et Allah seul peut repousser et dispercer les malheurs des musulmans et les protéger contre le mal, les tourments et les difficultés, Allah (qu'il soit exalté) a dit :

{Hâtez-vous vers une absolution de votre Seigneur et un paradis ayant la largeur des cieux et de la terre et ayant été aménagé pour les gens}

pieux... } [Sourate 57 - Verset 21]

{Ceux qui dépensent dans la richesse et la pauvreté, qui refoulent leur colère et qui pardonnent aux gens. Et Allah aime les gens de bien}

Serviteurs d'Allah !

Allah , par sa miséricorde, sa sagesse, sa science infinie, et sa puissance, nous a indiqués les meilleures mois, les nuits et les jours honorables, et les heures bénies pour que nous puissions fournir des efforts pendant ces moments en accomplissant les bonnes actions qu'Allah (qu'il soit exalté) prescrit, et pour que nous puissions obtenir les bienfaits et les bénédictions de notre Seigneur ; donc, celui qui frappe à la porte de son Seigneur avec sincérité et en suivant la Sunnah, Allah lui ouvrira les portes de sa miséricorde.

Et parmi ces nuits honorables et ces heures bénies : «les dix derniers jours du mois de Ramadan» ; et dans ces dix derniers jours, se trouve «la nuit du destin » qu'Allah a cité et élevé dans son Livre, Allah (qu'il soit exalté) a dit :

{Nous l'avons fait descendre (le Coran) dans la nuit de la valeur. Et d'où peux-tu savoir ce qu'est la nuit de la valeur ? La nuit de la valeur vaut mieux que mille mois} [Sourate 97 - Versets 1 à 3] ; c'est-à-dire que passer cette nuit en adoration est mieux que mille mois d'adoration dans lesquels il n'y a pas la nuit du destin (ou de la valeur), il est rapporté dans un hadith que le Prophète a dit : «Quiconque passe la nuit du destin en prière en ayant la foi et en espérant recevoir la récompense, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés). Et cette nuit se trouve dans les dix derniers jours du mois de Ramadan.»

Cheikh Abder-Rahmane Al-Houdeyfi



Tombola

TOMBOLA DK NEWS

N° 09

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TEL. : _____

E-MAIL : _____

AGE : _____

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola

REGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03 Rue de la Poste, 16000 Alger, ci-après désignée comme l'organisateur, représenté par son délégué : M. CHERBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste seule faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie

Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les participants suivantes doivent être éligibles sauf dispositions ci-dessous :

- à l'emploi de l'arabe et de l'anglais, membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs,

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier est recommandée.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 20 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo, HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-UN Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" + Demo, 15-Un Billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un Billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+siège, 17-Un LCD 32" + Demo, 18-Un LCD 32" +lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20 - Un pc portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Les 20 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants : 01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo, HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-UN Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" + Demo, 15-Un Billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un Billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+siège, 17-Un LCD 32" + Demo, 18-Un LCD 32" +lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20 - Un pc portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



TRISOMIE 21

Des chercheurs neutralisent le chromosome en trop

Au cours de recherches in vitro, des chercheurs américains et canadiens sont parvenus à isoler le chromosome responsable de la trisomie 21.

Cette expérience menée en laboratoire par des chercheurs de l'école de médecine du Massachusetts est une avancée spectaculaire en matière de recherche génétique. Jusqu'à présent, la correction d'un chromosome semblait hors de portée. Mais en se servant, lors d'une expérience in vitro, d'un mécanisme qui intervient à l'état embryonnaire, les chercheurs ont réussi, pour la première fois à inactiver le chromosome «en trop» sur le chromosome 21, responsable du syndrome de Down. Les hommes naissent normalement avec 23 paires de chromosomes, soit au total 46 chromosomes, por-

teurs des gènes indispensables à la vie. Les personnes atteintes de syndrome de Down sont nées avec trois (au lieu de deux) chromosomes 21. Après cette expérience réussie in vitro, l'équipe du Dr Jeanne Lawrence va tester cette correction sur des souris qui ont été génétiquement modifiées pour être atteintes de trisomie 21. Les résultats devraient être connus d'ici un an.

Il est encore beaucoup trop tôt pour envisager de pouvoir corriger la trisomie 21 «in utero» mais cette découverte ouvre la voie à de nouvelles connaissances sur cette anomalie génétique.



L'OBÉSITÉ AUGMENTE LE RISQUE d'ostéoporose

Contrairement à ce que l'on croit, l'obésité prédisposerait à un risque de fragilité osseuse et de fracture, caractéristique de l'ostéoporose, selon une nouvelle étude. On sait déjà que le surpoids et l'obésité augmentent le risque de diabète et de maladies cardiovasculaires. Il se pourrait aussi qu'un IMC supérieur à la normale (supérieur à 25) fasse courir le risque aux personnes concernées de développer de l'ostéoporose. Des chercheurs américains de la Harvard Medical School à Boston ont découvert que les personnes en surpoids ou obèses ont des cellules graisseuses cachées à l'intérieur des os. Leur concentration a pour effet de fragiliser les os et de les rendre vulnérables

aux fractures. Alors que la graisse s'installe habituellement dans les cuisses, les hanches, le ventre, on apprend dans cette étude publiée dans la revue *Radiology* que la graisse peut se loger dans des endroits inattendus comme le foie, les muscles et la moelle osseuse. C'est ce qu'ont décelé des scanners sur le corps de 106 volontaires obèses et en surpoids, mais tous en bonne santé.

L'OBÉSITÉ, UN FACTEUR DE RISQUE SUPPLÉMENTAIRE
Chez ces personnes en surpoids, des cellules graisseuses en quantité anormalement élevée ont été retrouvées dans la moelle osseuse. Or la moelle osseuse est

l'endroit où vivent les cellules responsables de la formation osseuse, les ostéoblastes. La prise de contrôle des cellules adiposées dans la moelle osseuse serait donc à l'origine de l'affaiblissement des os. Les personnes minces sont considérées plus à risque d'ostéoporose car le manque de tissu musculaire protégerait moins bien les structures osseuses. Mais cette étude démontre que ce n'est pas si simple puisque le surpoids, loin de protéger, prédispose aussi à l'ostéoporose. «On pensait que l'obésité protégeait de la perte osseuse. Nous avons découvert que ce n'est pas le cas», affirme le Dr Miriam Bredella qui a dirigé l'étude.



Alzheimer ou cancer : on ne peut pas avoir les deux !

En vieillissant, le risque de souffrir de la maladie d'Alzheimer ou d'avoir un cancer augmente. Mais une étude révèle qu'on ne peut pas être frappé par les deux maladies.

Une étude, qui se veut rassurante, menée par le National Research Council italien, suggère que les personnes qui sont atteinte de la maladie d'Alzheimer ou moins de risque d'attraper un cancer et vice-versa. En épulnant les dossiers médicaux de plus d'un million de patients entre 2004 et 2009, les scientifiques italiens se sont aperçus que seuls 161 d'entre eux avaient été touchés par les deux maladies, soit un nombre plutôt faible. En extrapolant ces chiffres, les chercheurs estiment qu'un patient atteint de la maladie d'Alzheimer aurait deux fois moins de risques de développer une tumeur cancéreuse, et les personnes touchées par le cancer auraient un risque d'être frappées par la maladie d'Alzheimer réduit de 35 %.

Les raisons de l'effet «protecteur» d'une maladie par rapport à l'autre ne sont pas encore connues. Toutefois, pour le Dr Massimo Musico, responsable de cette étude, «il n'est pas surprenant que les deux maladies ne se retrouvent pas chez le même individu. En effet, explique-t-il, «le cancer est décrit comme un développement excessif des cellules, alors qu'Alzheimer fait exactement l'inverse et empêche les neurones de se développer».

L'équipe entend poursuivre ses recherches pour découvrir l'origine du lien entre les deux maladies.

PANARIS

Comment soigner ce bobo de l'été ?



Attraper un panaris en été, quand on passe son temps les pieds dans l'eau de la piscine ou dans le sable, c'est quand même assez fréquent. Une bonne désinfection suffit à guérir cette infection, mais il faut bien surveiller son évolution. Si votre enfant a attrapé un panaris, voici la marche à suivre.

Panaris : comment ça s'attrape ?

Le panaris naît de la rencontre d'un germe et d'un terrain favorable. Les staphylocoques (les plus fréquents) ou les streptocoques en particulier s'attardent facilement sur les doigts ou les orteils. Et cela d'autant plus volontiers que la peau est humide ou fragilisée par une peau arrachée, une échardé ou des ongles rongés. **Qu'est-ce qui annonce un panaris ?**

Des signes d'inflammation locale : la zone lésée, habituellement sur le contour de l'ongle, devient rouge, chaude, gonflée et douloureuse. A ce stade, où la fièvre est absente, les défenses immunitaires peuvent être suffisantes pour « balayer » l'infection. Sinon, un abcès se forme, avec du pus en son centre. La douleur devient plus intense, lancinante. La fièvre peut apparaître et le panaris ne se laisse plus oublier, même la nuit.

Côté complications, l'abcès peut s'ouvrir ou former une poche en profondeur, ce qui justifie que l'on s'en occupe sérieusement dès l'apparition de la première rougeur.

Panaris : les soins au quotidien

Trempez plusieurs fois par jour l'orteil (ou le doigt) atteint dans un bain d'antiseptique (type Dakin) ou faites des cataplasmes d'argile 3 à 5 fois par jour pendant dix minutes environ. Entre deux soins, tartinez-le de gel antiseptique et, si c'est un doigt qui est touché, évitez de demander à votre enfant de vous aider en cuisine pour ne pas contaminer les aliments.

La plaie doit se résorber spontanément en quelques jours. Si l'orteil reste douloureux, n'hésitez pas à consulter le médecin qui excisera l'abcès au bistouri pour ôter le pus et son capot cutané. N'attendez pas car si le pus persiste, l'infection peut gagner du terrain et atteindre l'articulation.

Une étude établit un lien entre le diabète et le cancer du sang

Des chercheurs franco-britanniques ont compris pourquoi certains diabétiques de type 2 présentent un risque accru de cancer. Il serait lié à la présence d'un certain type d'anomalies chromosomiques.

Des anomalies chromosomiques pourraient expliquer le risque accru de cancer du sang chez des patients atteints de diabète de type 2. C'est le constat qui vient d'être fait par une équipe de chercheurs franco-britannique pilotée par le Pr Froguel, du laboratoire Génomique et maladies métaboliques (Cnrs/Université de Lille2/Institut Pasteur de Lille) et de l'Imperial College de Londres. On savait déjà que le diabète de type 2, une maladie accélératrice du vieillissement, augmentait le risque de cancers hématologiques de type leucémie ou lymphomes. Mais jusqu'ici les raisons de cette association étaient mal connues des chercheurs.

Dans *Nature Genetics*, on apprend que les chercheurs ont réussi à mettre le doigt sur une des clés du mystère. Les explications se situent du côté des « anomalies chromosomiques clonales en mosaïque » (ACM). Cette anomalie a la particularité d'affecter une grande partie voire la totalité des chromosomes et apparaissent dans l'ADN de cellules sanguines ou salivaires de personnes âgées. Très rares chez les jeunes, ces ACM touchent en



moyenne 2% des plus de 70 ans. Cette anomalie augmente le risque de cancers hématologiques, selon un communiqué du Cnrs.

UNE AIDE AU DÉPISTAGE PRÉCOCE DE LA LEUCEMIE CHEZ LES DIABÉTIQUES

Les chercheurs, partant du postulat que le diabète de type 2 accroît le risque de leucémie, ont

voulu vérifier s'il existait un lien avec les anomalies chromosomiques.

Les résultats leur ont donné raison. En analysant le génome de 7 437 personnes de plus 50 ans (dont 2 208 diabétiques de type 2), les scientifiques ont découvert que les ACM sont quatre fois plus nombreux chez les patients atteints de diabète de type 2 que chez les sujets témoins. Chez les

diabétiques, ces ACM s'accompagnent également de complications vasculaires.

Ces conclusions pourraient aider au dépistage précoce des « états précancéreux » chez les diabétiques, explique le Pr Froguel. «[Ces patients] pourraient être traités dès les premiers signes de la leucémie par des chimiothérapies douces».

CHALEUR : comment conserver ses médicaments



Quand le mercure grimpe, les médicaments ne sont pas à l'abri du coup de chaleur. Les personnes qui suivent un traitement médical doivent s'assurer que leurs médicaments sont conservés à une température adaptée pour ne pas altérer leur efficacité. Les conseils de l'Agence nationale de la Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (Ansm). Vérifiez la température de conservation. Le réflexe indispensable est de vérifier la température de conservation sur la notice des médicaments. Dans la plupart des cas, hors mention spéciale, les médicaments doivent être conservés à température ambiante et dans un endroit sec.

Les médicaments qui se conservent à une température inférieure à 25 ou 30 degrés

S'il est spécifié sur la notice qu'un médicament doit être conservé à une température inférieure à 25 ou 30 degrés, un dépassement ponctuel de quelques jours de ces températures n'a pas de conséquence directe sur la stabilité ou sur la qualité des médicaments.

La température atteinte au cœur du médicament reste inférieure, dans la majorité des cas, à la température ambiante. Ceci vaut pour des conditions de conservation habituelles des médicaments, c'est-à-dire

dans une armoire à pharmacie. Si on a besoin de transporter ces médicaments, ils doivent voyager dans des conditions qui respectent la chaîne du froid mais sans provoquer de congélation du produit. Un emballage isotherme réfrigéré permet de bien les conserver.

Les médicaments qui se conservent entre 2 et 8 degrés

Pour certains médicaments, la notice indique que les molécules doivent être conservées à une température comprise entre +2 et +8°C. Ces médicaments sont conservés dans des réfrigérateurs ou des chambres froides, les températures élevées de-

vraient être sans conséquence sur leur stabilité s'ils sont utilisés assez rapidement une fois sortis du réfrigérateur. La température des réfrigérateurs doit être régulièrement contrôlée. Pour transporter ces médicaments, l'Ansm recommande d'utiliser un emballage isotherme réfrigéré (par exemple muni d'accumulateurs de froid), « tout en veillant à ce qu'ils ne soient pas congelés ».

Les médicaments sans mention particulière de conservation

Dans les conditions habituelles de conservation (armoire à pharmacie, entrepôt normalement ventilé), ces médicaments ne craignent pas une exposition

aux températures élevées telles qu'observées pendant les périodes de canicule, rappelle l'Ansm.

Les médicaments potentiellement sensibles à la chaleur

Les médicaments se présentent sous des formes particulières, comme les suppositoires, les ovules et les crèmes, peuvent être altérés par les élévations de température. L'aspect du produit à l'ouverture permet de savoir facilement si la qualité du médicament a été altérée. « Tout produit dont l'apparence extérieure est visiblement modifiée ne devrait pas être utilisé, cette altération de l'aspect extérieur pourrait indiquer une modification des propriétés de la forme pharmaceutique (indépendamment de la qualité de la substance active) », justifie l'Ansm. Adaptez le traitement en fonction de la chaleur.

En période de très forte chaleur, l'adaptation d'un traitement se fait au cas par cas. Certains médicaments, comme les diurétiques, les anti-inflammatoires non stéroïdiens, les antibiotiques, les hyper-cholestérolémiant, ou les antimigraineux peuvent contribuer à aggraver un coup de chaleur ou une déshydratation. En cas de doute, il convient de prévenir son médecin.

BÉJAÏA: SOIRÉES DU RAMADHAN

Et voici le 11^e Festival de la chanson amazigh

...Sur fond d'ambiance nocturne quotidienne créée par les seuls noctambules

Mais, d'abord, ces balades nocturnes, ces dégustations « effrénées et boulimiques », et ce lyrisme ambiant. A Béjaïa, on ne peut oser affirmer que les gens, les familles, s'ennuient le soir, sans courir le risque de passer pour un fieffé menteur.



Arslan-B

Ce sont, sans aucune exagération, des milliers d'individus, (oui, des milliers, effectivement !) des deux sexes, des trois âges et, qui plus est, pas forcément des Béjaouis seulement, qui envahissent littéralement, juste quelque temps après la rupture du jeûne, boulevards et avenues, rues, ruelles et places publiques... Un flux (et un reflux) incessant(s) de grappes humaines, bigarrées et « polyphones » qui finit par intimider en profondeur la nuit et son voile naguère ténèbreux mais désormais, du moins jusqu'à une heure tardive, déchiré par l'audace offensive de la lumière éblouissante des lampadaires et autres candélabres de la voie publique. Les commerces sont grand ouverts, bien achalandés, ne désesporent pas, alors qu'en est encore loin de la veille de l'Aïd el Fitr, pourtant... Une autre boulimie que, cependant, suscitent aussi cette « stratégie » commerciale déployée tous azimuts que sont les soldes et autres offres... Telles les réductions. C'est la fête tous les soirs, en somme, en toute quiétude.

Et le festival de la chanson amazigh, une initiative du Comité des fêtes de la ville de Béjaïa, qui a débuté le 15 de ce mois de juillet et se sera donc éteint jusqu'au samedi 20 juillet 2013. Trois espaces d'expression lui ont été réservés, à savoir le TRBéjaïa, Malek-Bouguermouh, le stade scolaire et la Mairie de la culture. Gratuits, bien évidemment, les spectacles (galas et prestations individuelles en solo) commençaient tous les soirs dès 22h. Le programme est riche et varié, d'autant qu'il inclut également un cycle de conférences qui se sont déroulées, et ce jusqu'à la clôture de l'événement au TRB (aujourd'hui, samedi 20 juillet 2013).

Où le public pouvait aussi voir, en panorama, une exposition artistique et photographique sur Karim Tahar. Qui est Karim Tahar ?

Né le 17 octobre 1931 à Béjaïa, et surnommé le « Tino Rossi » kabyle, c'est pourtant à Bab El Oued (Alger) qu'il grandira, et évoluera entre une car-

rière de...boxeur et d'auteur-compositeur interprète (kabyle, arabe et français) C'est en 1947 qu'il est entré de plain-pied dans la chanson, en fait, lui qui a séjourné quelques années en terre d'Egypte où il a fait la connaissance de l'émérite compositeur et interprète Mohamed Abdelwahab. Sa chanson-tremplin et fétiche s'intitule « Itij mara d'yechreq » (Quand le soleil se lèvera). L'autre mérite et initiative originale propre à cet artiste de talent qui a pourtant fait le tour du monde en qualité d'interprète sous le pseudonyme Khalid Karim C'est d'avoir été le tout premier à avoir introduit dans la pratique de la musique algérienne et kabyle en particulier des instruments modernes européens tels la clarinette, le saxophone, la basse, la batterie...

A noter par ailleurs que Karim Tahar auquel cette 11^e édition du festival de la chanson amazigh est dédiée travaillait sa musique sous les conseils et orientations de l'illustre M. Igouerbouchen. Le premier jour, pour l'ouverture du festival, il y a eu une exhibition extra-programme animée par Itebâlou Ouguemoun, le groupe targui Tagouba, la chorale Taos Amrouche d'Ighil Ali, suivie de l'ouverture officielle et la présentation des lauréats de la précédente édition (Kherraz, Ghilès, Khelfaoui et Ould Slimane).

Ferroudja et le talentueux Mamou Benzaïd, avec une voix impeccable et une parfaite maîtrise de divers instruments (Il est prof de musique !) se sont produits, au grand honneur d'un public nombreux, au stade scolaire, lundi 15 juillet. Pour le mardi 16 aura été programmé, en début de soirée, Fatali Billali (Orchestre national de Barbès)... Et ce sont, en tout, pas moins de 75 spectacles, entre « shows » en solo (individuels) et galas de formations musicales tels les Abranis, les Maghrébins, Ithrane n'Ahaggar (Targui), MDRAP, LibéRap, le groupe Talsa, Inayen qui auront constitué « la chair » de ce festival de la chanson « amazigh » dans sa 11^e édition 2013. Volet conférences, au Théâtre, l'ouverture s'est faite, le lundi 15 juillet 2013 avec Hakim Kassa qui a traité de

« La profondeur de la société kabyle à travers la chanson ».

Programmée également pour mardi 16 juillet et confiée à Kamel Hamadi, une conférence sur le thème « Témoignage sur le parcours artistique de Hakim Tahar », alors qu'étaient respectivement annoncées pour les journées de mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 juillet 2013 les thèmes suivants : Chansond'exil (Par Rachid Mokhtari), Rencontre Karim Tahar et Ali Kherra (Animée par Kamel Hamadi et Boudjemâa Rabah), Radio et évolution de la chanson kabyle (Boudjemâa Rabah) et historique de la chanson kabyle (Par Farida Aït Ferroukh).

Mais l'ambiance ne cesse pas... La clôture du festival n'altère en rien, en effet, le programme d'animation « ramadanesque » puisque des soirées musicales avec prestations de nombreux artistes (variétés et chaâbi) sont prévues jusqu'au 31 juillet 2013 aux Aïguades (Etablissement Zaouche), tous les soirs à partir de 21h, sur une terrasse au charme envoûtant dominant l'enchanteresse anse, une initiative de l'association culturelle « Artistes de Bejaïa unis », en collaboration avec le Comité des fêtes de la ville de Bejaïa.

L'ancestrale, sacrée et très bâjaouie place Sidi Soufi n'est pas et ne sera pas en reste car, elle aussi, a commencé à abriter d'agrables soirées de chaâbi essentiellement depuis le 16 de ce mois sacré 2013, avec le concours de chouïoukh locaux mais également de la capitale, de talentueux chanteurs et groupes chaâbi d'AL AÂSSIMA (Alger) ayant pris goût, depuis notamment deux années (Ramadhans) à se produire devant un public bâjaoui fin connaisseur et adepte de la musique chaâbi. L'atmosphère qui embaume la séculaire place Sidi Soufi est saturée de senteur mosaïque où thé, menthe, café et « ned » dominent, atténuant quelque peu l'offensive irrégulière mais tenace de fumée de tabac blond... Mais il y a « complicité » entre senteurs, la musique chaâbi et certains « Istikhbars » l'autoriseraient... Détente et douces incursions dans le passé à travers de très anciennes mélodies et textes...

BBC SCHOOL

« Les langues, l'affaire de toute une vie »

Salim Ben



L'éducation en Algérie reste un acquis pour les parents et pour nos enfants et beaucoup plus l'apprentissage des langues qui est devenu une arme importante pour notre vie et celles de nos générations. L'apprentissage des langues vivantes dans nos écoles est une priorité des ministères successifs depuis 1993, a désormais dépassé le cap de l'expérimentation pour s'inscrire en discipline obligatoire dans les programmes scolaires privés ou étatique.

Parmi ces écoles qui ont ouvert leurs portes à ces ambitions, le « BBC School » d'Aïn Benian à Alger, « Le pont idéal pour la création » « Best Bridge of Creation ». Nous avons assisté à une séance des remises des prix aux élèves qui ont participé durant la formation « spéciale vacance » durant 15 jours, dont il ont eu des résultats encourageants et une grande satisfaction des parents a été enregistrée.

Cette école qui gagne l'opinion publique à la cause du plurilinguisme, organise dans le cadre de l'éducation nationale, une vaste campagne d'information et de formation pour les élèves scolarisés et adultes sur l'intérêt de l'apprentissage des langues étrangères et de la diversification, afin de les aider à adapter leur demande de formation aux enjeux de l'avenir. Nous nous sommes rapprochés de cette école et parlés avec la première responsable M^e R. Taligant qui nous a affirmé que « BBC School identifie les besoins linguistiques sur la base d'une analyse objective en développant des recherches sur le plurilinguisme ».

« On recense et on mobilise à cette occasion l'ensemble des ressources linguistiques disponibles (partenariats, jumelages, présence de interlocuteurs natifs...) et on renforce l'évaluation, afin de proposer aux élèves des parcours d'apprentissage diversifiés, balisés et évolutifs ». Assure t-elle.

Pour M^e Ismail Sabrina, chargée de la communication au niveau du BBC : « Faire apprendre « le parler » pour les deux langues français et anglais, à nos écoliers et parmi nos objectifs, on a aussi des programmes de divertissements spéciaux avec des séances d'application sur l'ordinateur, des activités et loisirs, théâtre, musique, dessin, ping-pong, peinture et jeux éducatifs etc... on dote chaque parent d'un « carnet de route » permettant de visualiser les progrès accomplis et les objectifs à atteindre ».

« Ainsi que les non-scolarisés peuvent apprendre l'espagnole et l'allemand, en plus de l'anglais et du français »

BBC School agit sur la formation et mobilise toutes les compétences en renforçant la dimension linguistique dans la formation initiale et continue des enseignants du premier degré, utilise des nouvelles techniques ainsi que l'audiovisuelle dans les formations et recourir à des professeurs compétents ou locuteurs natifs.

ALGÉRIE - AFRIQUESUD

Le «Mandela Day» célébré à Alger

Le «Mandela Day», jour international d'hommage au héros de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela, a été célébré jeudi au Centre de soins psychologiques de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) à Bentala, dans la banlieue est d'Alger.

Le programme de célébration de cette journée, organisée par l'ambassade d'Afrique du Sud en Algérie, comprend, notamment, la réfection de la façade et l'entretien du jardin du Centre de soins psychologiques de Bentala, un quartier ayant connu des massacres de populations en 1997 par des terroristes, où les enfants, rescapés de la tuerie, sont restés particulièrement traumatisés.

Le personnel de l'ambassade sud-africaine et les membres de la Forem ont été mobilisés pour cette journée, célébrée pour la première fois en Algérie et qui s'est déroulée en présence du président de la Fondation, Mostéfa Khiati, et de l'ambassadeur sud-africain, Joseph Kotane.

«C'est la première fois que cette journée est célébrée en Algérie depuis sa création en 2010. Nous tentons de transformer les 67 années que Nelson Mandela a consacrées au militan-



tisme, en 67 minutes de travail bénévole», a indiqué M. Khiati à la presse en espérant voir cette journée fêtée, à l'avenir, sur l'ensemble du territoire national.

Depuis 2010, l'Organisation des Nations unies (ONU) a fait du 18 juillet, jour de naissance de l'icône mondiale de la réconciliation raciale, une journée consacrée à son

œuvre vouée au service de l'égalité, nommée «Mandela Day». Chaque citoyen du monde est appelé à consacrer symboliquement 67 minutes de son temps à une œuvre caritative en mémoire des 67 années de lutte et de militantisme de Mandela qui fête jeudi ses 95 ans à l'hôpital de Pretoria, où il se trouve depuis le 22 juin. L'état de santé de l'ex-pré-

sident sud-africain Nelson Mandela, appelé aussi Madiba en référence à son nom de clan, «s'améliore régulièrement», selon un récent communiqué de la présidence de l'Afrique du Sud. «Madiba est toujours hospitalisé à Pretoria mais ses médecins ont confirmé que sa santé s'améliorait régulièrement», a déclaré le président Jacob Zuma dans le communiqué.

ONU

Le sens de la journée internationale de Nelson Mandela «bâtir un monde plus pacifique»

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a assuré jeudi que le sens de la journée internationale de Nelson Mandela, qui coïncide avec le 18 juillet de chaque année, est de faire le bien pour ses congénères et pour la planète, afin de «bâtir un monde plus pacifique, plus viable et plus équitable».

«Le sens de la journée internationale Nelson Mandela est de faire le bien pour ses congénères et pour la planète», a déclaré M. Ban Ki-moon, estimant que «son thème 'Agis!', vise à engager la grande famille humaine à se mobiliser pour bâtir un monde plus pacifique, plus viable et plus équitable».

«C'est le meilleur hommage que l'on puisse rendre à un homme hors du commun qui incarne les valeurs les plus nobles de l'humanité», a-t-il ajouté dans un communiqué reçu à Alger.

Ces déclarations interviennent à l'occasion des 95 ans de Nelson Mandela, héros de la lutte contre l'apartheid.

«A l'occasion de son 95^e anniversaire, adressons nos meilleurs vœux au président Mandela et profitons-en aussi pour transformer notre émoi en gestes concrets en direction d'autrui», a indiqué le SG de l'ONU. «Cette année la Journée internationale de Nelson Mandela tombe à un moment de profonde réflexion sur la vie et l'œuvre de Madiba (nom tribal de Mandela), alors que le dirigeant réveré de tous est toujours hospitalisé», a-t-il poursuivi. Nelson Mandela a consacré 67 ans de sa vie à lutter pour les droits de l'Homme et la justice sociale. «Pour cette journée internationale, l'ONU se joint à la Fondation Mandela pour demander que le 18 juillet, par-



tout dans le monde, chacun consacre au moins 67 minutes de son temps à la collectivité», ajoute le texte.

L'ancien président sud-africain est hospitalisé depuis le 8 juin dans un hôpital de Pretoria en raison d'une infection pulmonaire. Il s'agit de son plus long séjour à l'hôpital depuis plusieurs années.

«En ces temps difficiles, nos pensées et nos prières vont à M. Mandela, à sa famille et à toute la population d'Afrique du Sud. Nous sommes unis dans l'admiration que nous portons à un géant de notre temps», conclut le communiqué.

Mandela fait des progrès «remarquables», selon sa fille

L'ancien président sud-africain hospitalisé depuis plus d'un mois fait des «progrès remarquables» et est même capable de regarder la télévision, a déclaré sa fille mercredi, à la veille de son 95^e anniversaire.

«Il fait des progrès remarquables», a dit Zindzi Mandela à la chaîne britannique Sky News.

Elle a ajouté avoir rendu visite mardi à son père à l'hôpital de Pretoria et l'avoir vu «en train de regarder la télévision avec des écouteurs».

Le héros de la lutte contre l'apartheid «nous a gratifié d'un grand sourire et il réagit très bien (...) du regard et de la tête».

Et il lève parfois la main comme s'il voulait nous serrer la main», a-t-elle poursuivi.

Les déclarations de Zindzi sont les dernières en date d'une série suggérant une amélioration.

Le successeur de Nelson Mandela à la présidence, Thabo Mbeki, a même évoqué un possible retour de l'icône sud-africaine à son domicile.

CHINE - AFRIQUE DU SUD

Pékin rend hommage à Nelson Mandela pour son 95^e anniversaire

La Chine a rendu hommage jeudi à Nelson Mandela pour son 95^e anniversaire, lui souhaitant un prompt rétablissement, a souligné la porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Saluant «la ténacité» de l'ancien président sud-africain dans son combat contre la maladie, la responsable a indiqué dans un communiqué que la Chine continuait «de suivre l'évolution de son état de santé».

«Nous espérons sincèrement qu'il parviendra à surmonter la maladie et qu'il se rétablira au plus vite», a déclaré la porte-parole.

M. Mandela est «le fondateur de la nouvelle Afrique du Sud et un homme d'Etat reconnu internationalement», a-t-elle tenu à souligner, ajoutant qu'il avait apporté «une contribution historique à l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et son pays».

Présidence: La santé de Nelson Mandela «s'améliore régulièrement»

La santé de l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela, «s'améliore régulièrement», a affirmé jeudi la présidence alors que le héros de la lutte contre l'apartheid célébrait ses 95 ans à l'hôpital.

«Madiba est toujours hospitalisé à Pretoria mais ses médecins ont confirmé que sa santé s'améliorait régulièrement», a déclaré le président Jacob Zuma dans un communiqué, en faisant référence à son nom de clan.

«Nous sommes fiers, en tant que Sud-africains, de considérer cette icône mondiale comme un des nôtres et nous lui souhaitons une bonne santé», a-t-il dit, cité par le communiqué.

«Nous remercions tous ceux qui ont soutenu Madiba pendant son hospitalisation avec un amour et une compassion sans limite», a-t-il ajouté.

EGYPTE

Ashton regrette de n'avoir pu rencontrer Morsi

La chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a indiqué mercredi qu'elle aurait aimé rencontrer lors de sa visite en Egypte le président déchu Mohamed Morsi, détenu par l'armée, et a appelé à sa libération.

«Je pense qu'il devrait être libéré, mais on m'a assuré qu'il allait bien», a déclaré Mme Ashton à quelques médias dont l'AFP au terme de sa journée au Caire. «J'aurais aimé le voir», a-t-elle ajouté. Selon le site électronique du quotidien *El-Ahram*, deux ministres de l'ancien Gouvernement Morsi et d'anciens dirigeants du parti de la Liberté et de la Justice, Amr Derradj et Mohamed Bichr, devaient rencontrer Ashton en tant que représentants de la «coalition nationale pour le soutien de la légitimité et le rejet du coup d'Etat», pour exposer les objectifs de la



coalition qui sont : le rétablissement total de la légitimité constitutionnelle «comme condition essentielle» avant l'entame d'une quelconque discussion qui concerne le dialogue ou la réconciliation nationale. Mme Ashton avait pour sa part indiqué dans un communiqué pu-

blé mercredi que le but de sa visite en Egypte était «d'affirmer la nécessité de trouver un processus politique global incluant toutes les sensibilités qui soutiennent la démocratie, et l'impératif besoin pour l'Egypte de renouer avec la démocratie», soulignant que l'Union européenne

est déterminée à aider le peuple égyptien en quête d'un avenir meilleur. La chef de la diplomatie de l'UE avait annoncé cette visite quelques heures à peine après la prestation de serment du nouveau gouvernement égyptien pour appeler à un «retour le plus rapidement possible à la transition démocratique».

Le gouvernement a prêté mardi serment, moins de deux semaines après le renversement par l'armée du président Mohamed Morsi, alors que l'Egypte reste secouée par des violences meurtrières.

La nouvelle équipe gouvernementale comprenant plus d'une trentaine de membres issus d'horizons divers, a immédiatement été rejetée par les Frères musulmans, le mouvement dont est issu le président déchu M. Morsi.

ONU-RDCONGO

L'ONU se dit prête à envoyer ses troupes se battre contre les rebelles en RDC

Les Nations unies ont indiqué jeudi qu'elles étaient prêtes à envoyer leurs troupes se battre contre les troupes rebelles dans l'est de la République démocratique du Congo, où la ville de Goma a été le théâtre de manifestations.

Les troupes de l'ONU sont restées à l'écart lors de l'offensive lancée par les rebelles du Mouvement du 23 Mars (M23) autour de Goma, la province du Nord-Kivu, ces derniers jours.

La mission de l'ONU dans le pays (Monusco) «n'a pas été impliquée dans les hostilités», a assuré Martin Nesirky, porte-parole de l'organisation. «La Mission reste en état d'alerte et elle est prête à intervenir, notamment par le biais de la Brigade d'Intervention, si les combats de-

vraient menacer les civils, en particulier à Goma et dans les camps de personnes déplacées se trouvant dans cette zone», a-t-il poursuivi.

Une accalmie était observée jeudi après plusieurs jours d'affrontements entre l'armée gouvernementale et le M23. Mais des manifestations se sont formées à Goma en réaction à une rumeur selon laquelle un des officiers des forces régulières en pointe contre le M23, le colonel Mamadou Mustapha Ndala, avait été rappelé à Kinshasa.

Des manifestants ont aussi accusé la Monusco de ne pas soutenir suffisamment les troupes régulières.

L'ONU, qui entretient 17.000 casques bleus en RDC, a récemment créé une brigade d'intervention de 3.000 hommes dont le mandat est

de combattre et de désarmer les groupes armés parmi lesquels le M23. Cette brigade qui sera composée de soldats tanzaniens, sud-africains et malawites, se met lentement en place et devrait selon des sources occidentales n'être pleinement opérationnelle que fin août. Les hostilités qui ont commencé dimanche sont les plus sévères en neuf mois.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon «est profondément préoccupé» par ces combats, a expliqué Martin Nesirky. «Le Secrétaire général invite toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter une escalade dans le conflit et une aggravation de la crise humanitaire», a-t-il conclu.

MALI

La mission l'UE resterait plus longtemps que prévu (général UE)

La mission de formation de l'Union européenne resterait plus longtemps que prévu au Mali, en dépit de l'amélioration de l'état de l'armée malienne, a déclaré mercredi le commandant de cette mission devant la presse.

«L'état de l'armée est meilleur qu'il y a six mois», a déclaré le général François Lecointre devant la presse à Bruxelles. «Les Maliens retrouvent la fierté qui leur avait été re-

tinée» lorsqu'elles groupes terroristes avaient conquis le nord du pays, a commenté le responsable militaire, estimant que «la crise de confiance qui mine l'armée malienne n'est pas guérie». Avant de quitter son commandement le 1er août, le général français a souhaité que la mission, forte de quelque 500 Européens, puisse être prolongée «d'au moins une année» afin de permettre, selon lui, la formation de la to-

talité de l'armée malienne.

Les pays européens disputeront à l'automne de l'opportunité de prolonger le mandat d'EUTM, fixé à quinze mois, soit jusqu'à mars 2014, pour la formation de quelque 3.000 soldats, soit la moitié de l'armée. La mission, qui compte 193 formateurs, a déjà formé un premier bataillon de quelque 700 hommes qui sont désormais déployés dans la région de Gao, où ils sont «accompagnés» par des

militaires de l'opération française Serval.

Un deuxième bataillon de près de 700 hommes est en formation dans le camp de Koulikoro (au nord de Bamako) depuis début juillet.

Il compte quelque 130 Touaregs, qui sont mélangés aux autres militaires. A l'approche de l'élection présidentielle du 28 juillet, les risques sécuritaires liés aux terroristes sont «faibles», a-t-il conclu.

APS

ONU-CÔTE D'IVOIRE

La présence de l'ONU en Côte d'Ivoire essentielle pour la protection des civils et le désarmement



La présence de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) demeure essentielle en matière notamment de protection des civils, de désarmement et de réforme du secteur de la sécurité, a déclaré jeudi le secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, qui a prévenu que la menace à la sécurité pesait toujours sur ce pays.

Plaidant pour le maintien de l'ONUCI, M. Ladsous a, cependant, considéré que depuis la fin de la violence qui avait suivi la crise électorale en avril 2012, la Côte d'Ivoire a continué à progresser et elle est, selon lui, «sur la bonne voie».

En outre, il a reconnu que le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, avait pris des mesures importantes pour stabiliser la situation sécuritaire, accélérer la reprise économique et lancer des réformes cruciales.

Mais le processus de désarmement, démantèlement et réintroduction (DDR) de quelque 65.000 anciens combattants figure au nombre des priorités du président ivoirien qui a demandé à son gouvernement d'avancer sur le désarmement et la démantèlement de 30.000 combattants d'ici à la fin de 2013 et d'accélérer ce processus d'ici à la fin 2014.

«C'est un objectif ambitieux», a estimé le secrétaire général adjoint, tout en assurant que l'ONUCI continuera à apporter son assistance pour la mise en œuvre de ce programme, ajoutant, cependant, que la Côte d'Ivoire aurait aussi besoin du soutien de toute la communauté internationale.

M. Ladsous a aussi salué les efforts du gouvernement ivoirien pour engager un dialogue avec les partis politiques de l'opposition, en dépit de leur boycott des élections locales.

«Alors que ce dialogue reprend, le dialogue avec l'ancien parti dominant reste bloqué depuis février», a-t-il indiqué, avant d'exprimer le souhait que ce dialogue reprenne sans tarder afin de parvenir à la réconciliation politique avant le prochain cycle électoral de 2015.

Le processus de réconciliation doit s'accompagner d'une justice équitable et impartiale, a précisé M. Ladsous, en mettant l'accent sur la nécessité de tenir responsables les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

En dépit de ces progrès importants, le secrétaire général adjoint averti qu'une menace à la paix et à la sécurité pesait toujours sur la Côte d'Ivoire, à cause des divisions politiques et des réseaux associés à l'ancien régime qui cherchent à déstabiliser le gouvernement.

Il a cité la présence de mercenaires et les problèmes de la circulation incontrôlée des armes, des activités criminelles et de la violence entre les communautés.

Les autres menaces à la stabilité résident dans la piraterie dans le golfe de Guinée, le trafic de drogues, la criminalité transnationale organisée et les activités terroristes.

Après le rapatriement de 850 militaires en mai, l'ONUCI est en train de planifier une autre réduction de sa composante militaire d'ici à 2015, a affirmé M. Ladsous, tout en examinant la possibilité de réduire le dispositif de sécurité dont bénéficient certains membres du gouvernement. Mais le représentant de la Côte d'Ivoire à l'ONU a déclaré à ce sujet que la question de la réduction des effectifs militaires, de police, ainsi que la composante civile de l'ONUCI d'ici à 2015 devrait être traitée avec «beaucoup de précaution» afin de ne pas créer de vide sécuritaire sur le terrain.

ONU - UE

Le HCR critique l'attitude de l'UE à l'égard des demandeurs d'asile syriens

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres, a exprimé jeudi sa préoccupation face aux «graves insuffisances» de la protection apportée aux Syriens qui arrivent en Europe et plaide pour une approche «plus généreuse» et «cohérente» des pays de l'Union européenne en matière d'asile, a indiqué l'ONU.

«Il est désormais crucial que l'Europe montre l'exemple», a insisté M. Guterres lors d'une réunion informelle du Conseil de l'Union européenne sur la justice et les affaires intérieures.

A ce propos, il a soutenu que le nombre des demandes d'asile déposées par des Syriens en Europe reste gérable, puisqu'il s'élève à un peu plus de 40.000 depuis le début de la crise en mars 2011.

M. Guterres a expliqué que l'exode se poursuivait et que la perspective d'une solution politique pour la Syrie restait faible, ajoutant qu'il y a, désormais, des signes avant-coureurs d'une déstabilisation de certains pays voisins et que l'accès à la sécurité devient plus difficile pour les Syriens qui tentent de fuir.

Le Haut Commissaire a indiqué qu'il s'agissait du «premier test réel» pour déterminer si le régime d'asile



européen commun fonctionne correctement.

Pointant les failles et incohérences dans la politique commune d'asile, il a rappelé que les taux de reconnaissance du statut de réfugié variaient considérablement entre les pays de l'UE. Il a également mis en exergue le cas de la Turquie qui a reçu un nombre de Syriens dix fois supérieur à n'importe quel autre pays de l'Europe.

«Des moyens doivent être mobilisés pour assurer que les Syriens en quête de protection aux frontières de l'UE puissent accéder au territoire, aux procédures d'asile et à la sécurité», a-t-il déclaré, ajoutant que l'engagement européen sur le partage des

responsabilités avec la Turquie et d'autres pays d'accueil deviendrait ainsi concret.

M. Guterres a aussi encouragé les pays de l'UE à établir des limites strictes et des garanties concernant l'utilisation de la détention, à explorer des alternatives à la détention et à faire davantage pour améliorer les conditions de vie des demandeurs d'asile en attente d'une décision sur leurs dossiers.

L'UE, a-t-il préconisé, doit avancer de nouvelles initiatives permettant un partage du fardeau et une atténuation des effets massifs que la crise des réfugiés a sur les voisins immédiats de la Syrie.

IRAK-IRAN

L'Iran et l'Irak ont un rôle «exceptionnel» à jouer dans la sécurité régionale (Ahmadinejad)

Le président sortant iranien Mahmoud Ahmadinejad a indiqué jeudi à Bagdad que son pays et l'Irak avaient un rôle «exceptionnel» à jouer dans la sécurité de la région.

«Le rôle des deux pays dans la promotion de la culture et de la sécurité de la région est exceptionnel», a déclaré M. Ahmadinejad lors d'un point de presse conjoint avec le vice-président irakien Khouday al-Khuzayé, avec qui il s'était préalablement entretenu.

L'Iran et l'Irak sont «porteurs d'un message, qui est un message de progrès, de stabilité et de sécurité et aussi un message de paix», a ajouté le président iranien qui quitte ses fonctions le mois prochain. Il n'a cependant pas donné d'indication sur ce qui pourrait constituer une coopéra-

tion sécuritaire entre les deux pays. M. Khuzayé, qui remplace le président Jalal Talabani, absent depuis plusieurs mois à l'étranger pour des soins médicaux, a indiqué pour sa part que «les bonnes relations» entre l'Iran et l'Irak «auront un effet positif sur toute la région».

«Nous estimons pouvoir être un pont de paix entre la République islamique et le monde arabe auquel nous appartenons», a ajouté le dirigeant irakien.

Au cours de sa visite de deux jours en Irak, entamée jeudi, M. Ahmadinejad doit également s'entretenir avec le Premier ministre Nouri al-Maliki avant de visiter hier deux hauts lieux saints, les tombes de l'imam Hussein à Kerbala et de l'imam Ali à Najaf.

RDC

Le PAM a besoin de 47 millions de dollars pour les six prochains mois

Le PAM a besoin de 47 millions de dollars pour assurer les six premiers mois de son programme en faveur de la République démocratique du Congo (RDC) qui court de juillet 2013 à décembre 2015, a indiqué sa directrice exécutive Ertharin Cousin, jeudi à Kinshasa.

«Le PAM recherche 47 millions de dollars pour assurer les six premiers mois de son programme en faveur de la RDC d'intervention prolongée de secours et de redressement», a-t-elle déclaré.

Ce programme, d'un coût total de 450 millions de dollars, consiste notamment à renforcer la capacité du gouvernement et des populations à faire face aux situations graves d'insécurité alimentaire, a-t-elle précisé à la presse à Kinshasa.

La directrice du PAM a en outre re-

levé que «la communauté internationale - et particulièrement les donateurs - est focalisée sur la hausse des défis en Syrie, les défis qui se profilent au Sahel, et spécialement au Mali avec les élections à venir, les défis qui évoluent en Somalie avec le nouveau gouvernement, et il n'y a pas assez d'attention portée à la RDC», a-t-elle déploré.

La directrice exécutive du PAM est arrivée mercredi à Kinshasa, dans le cadre d'une tournée africaine qui l'a déjà menée en Afrique du Sud et la conduira samedi au Rwanda.

Jeudi, elle a eu un entretien «très productif» avec le ministre congolais de l'Education, Maker Mwangu Famba, concernant un projet de cantines scolaires qui couvrirait toute la RDC.

Elle a par ailleurs eu une «discus-

sion très encourageante» avec le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, quant aux efforts à faire pour atteindre la sécurité alimentaire.

Vendredi matin, Ertharin Cousin partira pour Goma, la capitale de l'instable province du Nord-Kivu dans l'est du pays, près de laquelle de nouveaux combats opposent l'armée et la rébellion Mouvement du 23 mars (M23).

Dans cette ville, elle se rendra dans un camp de déplacés où elle entend parler à de nombreuses femmes. Elles sont souvent «les plus touchées par le conflit» et «le seul moyen de s'assurer que les enfants reçoivent ce dont ils ont besoin est d'assurer que les femmes aient accès à la nourriture», a-t-elle souligné.

APS

VIOLENCES INTER-ETHNIQUES EN GUINÉE 54 morts identifiés

Le bilan provisoire de plus de deux jours de violences inter-ethniques dans le sud-est de la Guinée s'est alourdi mercredi avec 54 corps identifiés et des dizaines d'autres encore non comptabilisés.

À l'hôpital central de N'Zérékoré, plus grande ville de la région à environ 1.000 km de Conakry, «nous avons comptabilisé 54 corps identifiés, qu'en est en train de restituer aux deux communautés» guérzé et konianké qui se sont affrontées de dimanche soir à mardi, a déclaré un médecin de cet établissement à l'agence AFP.

Mais il est d'ores et déjà plus lourd «parce qu'il y a des corps non identifiés à la morgue» de l'hôpital. Certains corps «n'ont pas de tête, d'autres n'ont pas de papiers d'identité. Pour les 54 corps identifiés, nous nous sommes basés sur les papiers d'identité, ça nous a beaucoup aidés», a-t-il ajouté.

PALESTINE

Négociations de paix: le Fatah appelle Kerry à modifier son plan sur la base des lignes de 1967



Le mouvement palestinien Fatah, du président Mahmoud Abbas, a appelé jeudi le secrétaire d'Etat américain John Kerry à modifier son plan de reprise des négociations avec Israël, réclamant notamment une référence aux lignes de 1967, ont rapporté des médias.

«Le Comité central a plusieurs exigences pour revenir aux négociations, la plus importante étant que M. Kerry annonce qu'il appelle à des négociations fondées sur le principe de deux Etats sur les frontières de 1967», a précisé un des dirigeants du Fatah, Amine Maqboul, cité par l'agence AFP.

«Le Fatah veut des modifications au plan Kerry pour l'approuver. A présent, les idées qui sont sur la table n'encouragent pas à une reprise des négociations», a déclaré un membre du Comité central du Fatah à l'issue d'une réunion de cette instance.

M. Kerry a informé le président palestinien Mahmoud Abbas de son plan lors d'une réunion mardi soir à Amman, en Jordanie, dans le cadre du sixième voyage au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, depuis sa prise de fonctions en février dernier.

Le plan de Kerry envisage des progrès sur le plan politique, sécuritaire et économique et les problèmes sécuritaires et frontaliers sont en tête de son ordre du jour, avait indiqué mercredi un responsable palestinien.

Les dernières négociations directes entre Palestiniens Israéliens ont eu lieu en septembre 2010, et sont depuis suspendues en raison surtout de la poursuite de la construction de colonies juives dans les territoires occupés.

Les instances dirigeantes palestiniennes vont voter jeudi sur le plan du secrétaire d'Etat américain prévoyant une reprise des négociations avec Israël.

«La plus importante proposition du plan de Kerry est une reprise des négociations sans arrêt ou gel de la colonisation», a précisé ce responsable de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Il a ajouté que le Fatah et le Comité exécutif de l'OLP seraient consultés par vote dans l'après-midi sur cette question.

Programme du Samedi 20 Juillet 2013



09h00 : bonjour d'Algérie (Direct)
10h30 : culinart (10) rediff
11h00 : dar el djirane (10) rediff
11h25 : djaweb bassit n°10 rediff
11h35 : dar de meziane III (10) rediff
12h00 : journal en français + météo
12h25 : nour el fadjr (10) rediff
13h10 : tadj el qor'ane (prime n°02)
15h00 : santé mag "soins dentaire et ramadan"
15h30 : culinart (11)
16h00 : omar (11)
17h00 : journal en amazigh
17h30 : agenda culturel
18h00 : journal en français + météo
18h30 : entre nous (11)
19h00 : journal en arabe
19h25 : si walou (10)
19h30 : dar el djirane (11)
20h00 : coran sous titré en français (11)+adhan el maghreb
20h10 : hamdi bennani
20h30 : le ramadhan et le rire (11)
20h40 : dz connexion (11)
20h45 : djaweb bassit n°11
21h00 : dar de meziane III (11)
21h20 : mc didine le roi du burger (09)
21h45 : dikra oua dakhla (10)
22h00 : nour el fadjr (11)
22h45 : a coeur ouvert (direct)
oohoo : lemmet labhab (06)
oohoo : assrar el madhi (11)
oohoo : journal en arabe



06h30 MagazineTFou
08h10 MagazineTéléshopping
09h35 MagazineTélévitrine
10h05 SériePetits secrets entre voisins
10h35 SériePetits secrets entre voisins
11h05 DivertissementSecret Story
11h55Météo des plages
11h57 MagazinePetits plats en équilibre été
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h45Météo
12h48 MagazineTrafic info
12h50 MagazineL'affiche du jour
13h00Journal
13h20 MagazineReportages
15h15 SérieGhost Whisperer
16h05 SérieGhost Whisperer
16h55 SérieGhost Whisperer
17h50 DivertissementSecret Story
18h45 Magazine50mn Inside
19h50 MagazinePetits plats en équilibre été
19h55Météo
20h00Journal
20h30 MagazineDu côté de chez vous
20h40Météo
20h45 SérieNos chers voisins
20h50 JeuLes douze coups de soleilInédit
23h15 SérieLes experts



07h00 MagazineTélématin
09h35 MagazineCôté Match
10h00 SérieUS Marshals, protection de témoins
10h49 SérieLa minute du Chat
10h50 JeuMotus
11h20 JeuLes Z'amours
11h55 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h40 MagazinePoint route
12h55Météo 2
13h00Journal
13h24Météo 2
13h25Météo des plages
13h30 MagazineSecrets d'histoire
15h00 SportTour de France 2013
17h15 MagazineL'après Tour
18h50 JeuLe 4e duel
20h00Journal
20h40 JeuTirage du Loto
20h42 MagazineEmission de solutions
20h43 MagazineImage du Tour de France
20h44Météo 2
20h45 DivertissementFort Boyard
22h25 MagazineOn n'est pas couché



07h29 SérieNinjago
08h20 Dessin animéWendy
09h10 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
09h55 Dessin animéGarfield & Cie
10h10 Dessin animéGarfield & Cie
10h25 Dessin animéTortues Ninja
11h20 MagazineC'est pas sorcier
11h45 MagazineConsomag
11h50 MagazineLe Tour de France à la voile
11h55Météo
12h0012/13 : Journal régional
12h2512/13 : Journal national
12h50 MagazineVillage départ
13h35 SportTour de France 2013
15h00En course sur France 3
15h20 JeuKeno
15h40 DocumentaireSLC Salut les copains
17h30 MagazineExpression directe
17h35 JeuIslam
18h15 JeuQuestions pour un champion
18h45Météo des plages
19h0019/20 : Journal régional
19h3019/20 : Journal national
19h50Météo
20h00 MagazineTout le sport
20h05 MagazineLe film du Tour
20h15 SerieZorro
20h45 TelefilmLes FrançoisInédit
22h20 SérieEquipe médicale d'urgence
23h05 SérieEquipe médicale d'urgence



07h40 SérieLe détentionnaire
08h40 Dessin animéOggy et les cafards
08h05 Dessin animéOggy et les cafards
08h15 Dessin animéOggy et les cafards
08h25 TelefilmCase Sensitive : obsession en si mieur
09h55 MagazineL'oeil de Links
10h20 FilmDes saumons dans le désert
12h05 MagazineAlbum de la semaine
12h35 DivertissementShitcom
12h40 La météo
12h45 Le JT
12h55 DivertissementZapping
13h10 MagazineLe supplément
13h50 MagazineL'été papillon
14h25 SportOpen britannique 2013
16h50 SportLyon (Fra) / Jeonbuk Motors (Cds)Direct
18h55 Le JT
19h05 DivertissementJamel Comedy Club
19h35 MagazineSalut les Terriens ! Summer 2013
20h55 FilmKiller EliteInédit
22h50 FilmGrabbers



07h45 Dessin animéFranky Snow
08h00 MagazineM6 boutique
10h30 MagazineCinésix
10h40 MagazineZone interdite
12h40Météo
12h45 Le 12.45
13h05 MagazineNouveau look pour une nouvelle vie
13h55 SérieNCIS : enquêtes spéciales
14h20 MagazineNouveau look pour une nouvelle vie
14h45 SérieNCIS : enquêtes spéciales
15h35 MagazineNouveau look pour une nouvelle vie
16h25 SérieNCIS : enquêtes spéciales
16h45 MagazineNorbert et Jean : le défi
17h30 MagazineNorbert et Jean : le défi
18h35 MagazineUn trésor dans votre maison
19h40Météo
19h45 Le 19.45
20h05 SérieScènes de ménages
20h50 SérieWes & TravisInédit
21h40 SérieWes & Travis
22h30 SérieWes & Travis
23h20 SérieThe Finder
oohoo5 SérieThe Finder
oohoo5 SérieThe Finder

La sélection



20h50

Les douze coups de soleil



Résumé

À l'occasion de la période estivale, quatre personnalités jouent en duo avec quatre maîtres du midi pour tenter de récolter jusqu'à 50 000 euros pour l'association Les Toiles Enchantées. Parmi les invités se trouvent Catherine Laborde, Marine Lorphelin, Miss France 2013, Pierre-François Martin-Laval alias PEF et Christophe Beaugrand. Pour les épauler, des candidats reviennent : Xavier, un ingénieur en projet dans l'hydraulique fort de 76 participations en 2013, Alexandre, le directeur d'une association qui a cumulé 75 participations entre 2010 et 2011, Marie-Noëlle, professeur de danse orientale présente lors de 36 émissions en 2013 ainsi que Latché, la directrice d'une école maternelle ayant réalisé 17 participations en 2012. Près de 75 000 euros de cadeaux sont aussi en jeu pour le public et les téléspectateurs.



20h45

Fort Boyard



Résumé

L'équipe du jour doit faire preuve de force, d'ingéniosité, de force et de courage pour prétendre au trésor du Fort. La comédienne Danièle Evenou, les journalistes Aïda Touihri, Cyril Féraud et Samuel Etienne, le chanteur Stéphan Rizon et l'aventurier de «Koh Lanta» Teheiura jouent au profit de «Cœur des Gazelles». Fondée en 2001 dans le sillage du rallye «Aïcha des Gazelles» au Maroc, cette association se mobilise notamment pour le développement durable. Pour cette 24e saison de «Fort Boyard», la laverie, le casino, le manoir, ou encore les parapluies sont de nouvelles épreuves redoutables. Le Père Fouras reste le maître des lieux et il n'entend pas faciliter la tâche aux joueurs.



20h45

Les François



Résumé

François junior a 21 ans et a encore toute la vie devant lui. François senior, lui, est retraité. Quand les deux hommes se rencontrent, ils réalisent qu'ils ont bien plus en commun qu'un simple prénom. Leur existence est rongée de mensonges, de regrets, marquée par la solitude. Ils partagent aussi un lourd secret : l'un est en manque d'un père, l'autre d'un fils. Chacun se prend alors à imaginer que l'autre est cet inconnu qu'il cherche depuis toujours. En explorant cette possible relation filiale, qui leur tient de plus en plus à cœur, ils apprennent à s'ouvrir aux relations humaines et perçoivent un avenir plus radieux...



20h55

Killer Elite



Résumé

En 1980, lors d'une mission au Mexique, l'agent spécial Danny Bryce est blessé dans une fusillade. Il se retire en Australie. Un an plus tard, l'annonce que son mentor et ami Hunter est retenu captif dans le sultanat d'Oman l'amène à sortir de sa solitude. Dans le désert d'Arabie, le sheikh Amr se montre très clair. S'il veut revoir Hunter vivant, Danny a intérêt à tuer très vite, sous couvert d'accidents habilement maquillés, les trois agents secrets britanniques que le sheikh mourant exige de voir morts pour venger ses trois fils précédemment assassinés. Danny s'entoure de ses anciens complices, Davies et Meier, appâtés par le gain...



20h50

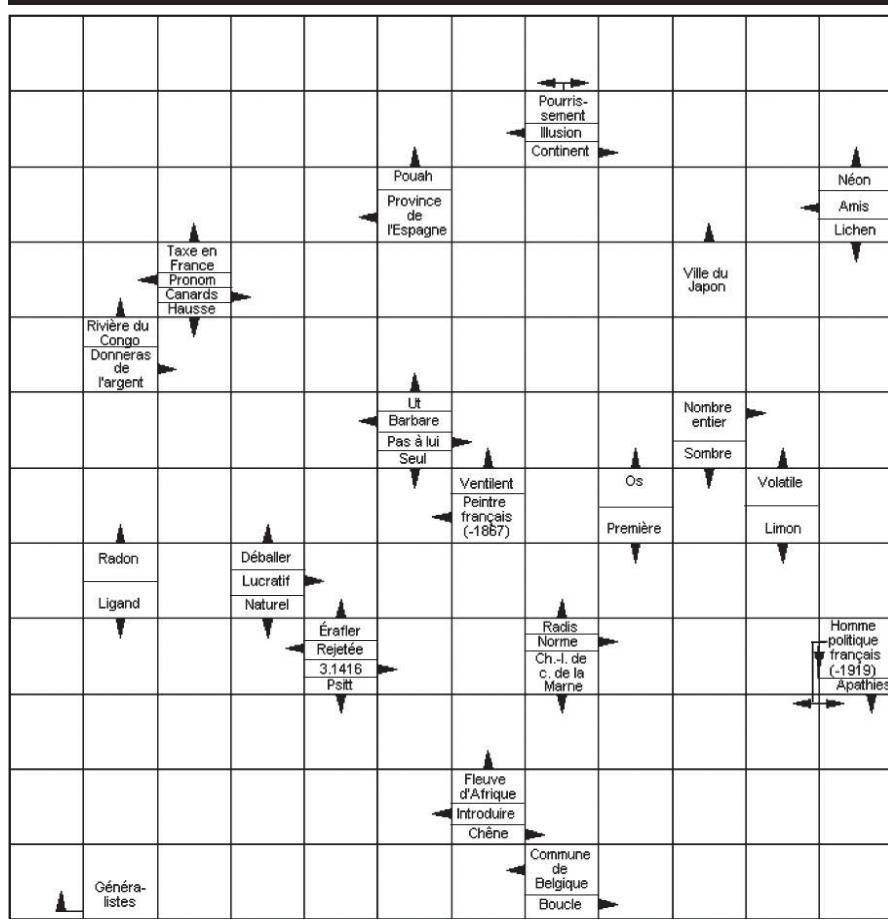
Wes & Travis



Résumé

Au cours de leur séance de thérapie, Wes et Travis évoquent l'angoisse de la performance. Un sujet qui les concerne directement, car les deux équipiers sont sur le point d'effectuer leur 400e arrestation. Cet exploit leur vaudrait d'être honoré par la police de Los Angeles. Leur nouvelle affaire les amène sur les traces d'un couple de braqueurs qui procède comme Bonnie et Clyde, dévalisant les boîtes de nuit. Parallèlement, Wes semble indifférent aux avances d'une serveuse. Travis s'en mêle et pousse son collègue à se lancer. Wes répond qu'il attend de rencontrer une fille qui lui plaît vraiment...

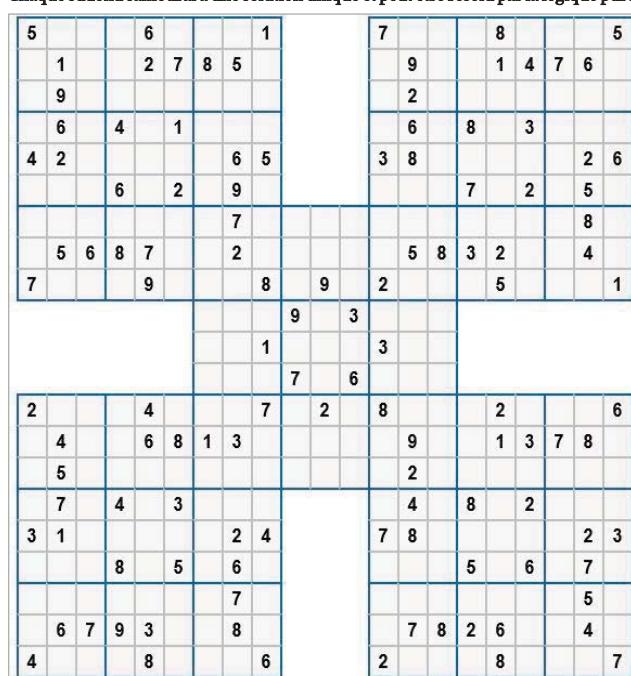
Mots fléchés n°328



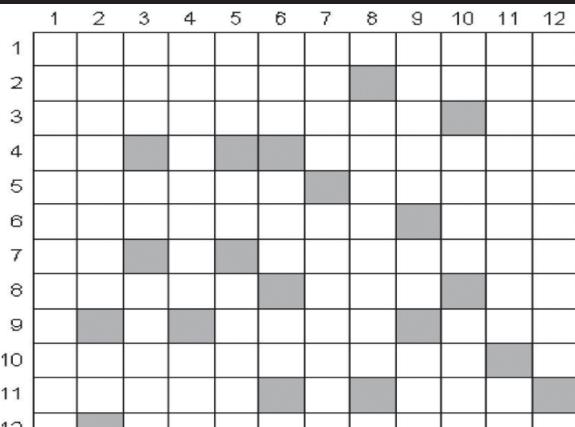
Samouraï-sudoku n°328

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°328



Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contrôleur
11. Petit de l'oeil - Revenu minimum d'insertion
12. Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbres des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux - Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe
- 10.Cjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe

Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

En parlant du soleil on en voit les rayons.

Proverbe français

C'est arrivé un 20 Juillet

1951 : assassinat du roi Abdallah Ier de Jordanie.

1954 : accords de Genève.

1969 : premier atterrissage sur la Lune (Apollo 11).

1998 : Jigme Thinley devient Premier ministre du Bhoutan.

2006 : début de la guerre en Somalie.

2012 : résolution n° 2059 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Moyen-Orient.

Célébrations :

- Argentine, Uruguay: Día del amigo (Jour des amis), inspiré par l'arrivée de l'homme sur la Lune.

- Brésil : Dia do amigo (Jour des amis), inspiré par l'arrivée de l'homme sur la Lune.

- Colombie : Fête nationale, en souvenir de l'indépendance du pays vis-à-vis de l'Espagne, en 1810.

- Écosse : Début de la Foire de Glasgow.

La recette du jour

Ingrediénts :
 500g poulet (pilet)
 1oignon ciselée (coupé petit)
 1 poignée de pois chiche pré-cuits
 2 cuillères à soupe d'huile (sévital)
 1 cuillère à soupe de s'men
 1 verre de vermicelle (cheveux d'ange)
 ½ cuillère de poivre noir
 ½ cuillère de cannelle
 2 pommes de terre écrasées et bien cuite
 Sel 2 à 3 pincée + pour le poulet

Pour la finition :
 1 bouquet de coriandre hachée
 1 jus de citron
 1 œuf entier (suivant les goûts)

CHORBA BAYDA

Préparation :

Nettoyez le poulet en filet puis le frottez avec le sel, après un quart d'heure, rincé le, découpez le en petit morceaux, dans un sautoir ajoutez l'huile, sévital le s'men, le sel, le poivre, la cannelle et les morceaux de filet de poulet avec l'oignon ciselée.

Faire revenir le tout pendant 10 minutes, sans trop de

coloration ajoutez les pois chiches, couvrir d'un litre d'eau chaude ou d'un bouillon de poulet et cuire pendant 30 minutes environ, quand le poulet est cuit ajoutez le vermicelle et la pomme de terre écrasée, laissez cuire 10 minutes puis ajoutez la coriandre hachée l'œuf entier et le jus de citron. Bien mélanger retirer du feu servir bien chaud.



Le dessert du jour



Gâteau au yaourt et au chocolat

Préparation : 5 min

Cuisson : 30 min

Ingrediénts (pour 6 personnes) :

- 1 yaourt (dont le pot sert ensuite de dossier)
- 2 pots de farine
- 1 1/2 pot de sucre
- 3/4 de pot d'huile
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 200 g de chocolat pour pâtisserie

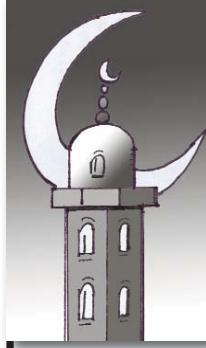
Préparation :

Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C).

Mettre le chocolat à cuire au bain-marie (sans beurre ni rien d'autre).

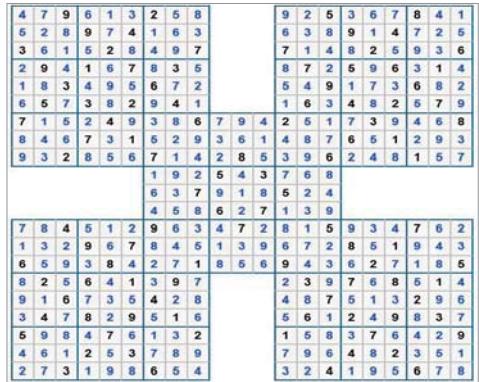
Pendant ce temps, mélanger tous les autres ingrédients (en mélangeant d'abord la levure et la farine, sinon elles se mélangent mal).

Ajouter le chocolat fondu. Beurrer un moule à manqué et verser la pâte. Mettre au four 15 mn à 180°C (thermostat 6), puis 15 mn à 150°C (thermostat 5). La cuisson est différente selon les fours. Vérifier la cuisson: il doit être cuit sur le dessus et humide à l'intérieur.



VILLES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 00	12 h 54	16 h 45	20 h 07	21 h 42
Oran	04 h 20	13 h 08	16 h 58	20 h 19	21 h 52
Béjaïa	03 h 52	12 h 46	16 h 37	19 h 59	21 h 34
Annaba	03 h 41	12 h 36	16 h 27	19 h 49	21 h 24
Tizi-Ouzou	03 h 57	12 h 50	16 h 41	20 h 03	21 h 38
Tamanrasset	04 h 43	12 h 45	16 h 04	19 h 28	20 h 44

Solution Samurai-sudoku N°327



Solution Mots Croisés N°327

EMANCIPATION
 CASERNE ■ AL ■ U
 REPUBLIQUE ■ NIERE
 ARRET ■ SALSES
 BLENÉAU ■ L ■ F ■
 O ■ SGANARELLE
 US ■ AM ■ DUC ■ ES
 IMAM ■ FE ■ ROC
 L ■ EMMERDANTE
 LIRE ■ T ■ AY ■ E ■
 EVE ■ RANCŒUR
 RESTAS ■ ENTRE

Solution Mots Fléchés N°327

GLOBETROTTERE
 UGENIE ■ ERS ■ RI
 RA ■ CCP ■ O ■ DOS
 ENT ■ OCCUPENA
 ■ TRANCHE ■ CT
 NT ■ AIN ■ U ■ BOO
 CARINAS ■ GLUL
 ET ■ REITERERO
 ■ ANESSE ■ ANAG
 ARE ■ S ■ POINGU
 NIRIEZ ■ UNIEE ■
 EEE ■ REISER

ELECTIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ACNOA Bouchiha et Brahmia représenteront le COA

Le secrétaire général du Comité Olympique Algérien (COA), Salah Bouchiha et le président de la Commission de la préparation olympique Amar Brahmia, représenteront le COA aux élections du comité exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques Arabes (Acnoa), a-t-on appris jeudi auprès du président de l'instance olympique.

« Le Comité Olympique Algérien sera représenté dans ces travaux par une délégation composée de deux membres : le SG du COA, M. Bouchiha et le président de la Commission Préparation Olympique, M. Brahmia », a déclaré à l'APS, M. Mustapha Berraf. Les élections du comité exécutif auront lieu à l'occasion



de la tenue à Jeddah (Arabie Saoudite), du vendredi 12 au lundi, des travaux de l'Acnoa, qui seront suivis par les élections du comité exécutif de l'Union Sportive de Solidarité Islamique (Ussi), prévues mardi et mercredi prochain. A l'ordre du jour de l'Acnoa la discussion de plusieurs questions impor-

tantantes et la tenue de l'assemblée générale sanctionnée par l'élection du nouveau bureau exécutif. En marge des travaux, un hommage sera rendu aux dirigeants arabes ayant rendu des services éminents au sport arabe, la discussion du mémorandum d'entente conclu entre l'Acnoa et le

conseil des ministres arabes de la jeunesse et du sport, le soutien à l'adhésion de la Palestine au Comité International des Jeux Méditerranéens et l'examen de l'organisation de la première édition des jeux arabes des jeunes. L'assemblée générale prendra connaissance également à cette occasion des préparatifs pour la 13e édition des jeux arabes, prévue en 2015 à Beyrouth, et du rapport sur la dernière édition de ces jeux organisés en 2011 au Qatar.

Les participants examineront également le lancement de l'union arabe de pétanque et le dépouillement des listes des candidats au comité exécutif lors du prochain mandat.

LUTTES ASSOCIÉES

Mouatez Djediat 15^e au classement mondial

L'athlète algérien Mouatez Djediat (60 kg) a pris la 15^e place au classement mondial établi par la Fédération internationale des luttes associées (FILA), a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale. Mouatez Djediat, médaillé de bronze aux jeux méditerranéens de Mersin en Turquie (20-30 juin), devient le premier lutteur algérien à intégrer les classements mondiaux de la Fila.

Le lutteur algérien de la catégorie des 60 Kg, a également remporté la mé-

daille de bronze au trophée Milone en Italie et une médaille d'argent aux championnats d'Afrique seniors disputés le mois de mars dernier au Tchad. Le champion asiatique, l'Ouzbek Elmurat Tasmuradov occupe la première place au classement mondial de la catégorie (-60Kg) devant le Bulgare Iva Angelov, champion d'Europe en titre.

Pour rappel, Mouatez Djediat (60kg), engagé dans la spécialité de la lutte Gréco-romaine, avait remporté la mé-



daille de bronze des JM-2013 face à l'Italien Larzo Gentile.

RÉUNION DES APC Le 5^{ème} marathon de la ville d'Alger

Une réunion regroupant les Présidents des APC d'Algier Centre, Casbah, Belouizdad, Bab el Oued et Sidi Mhamed s'est tenue, jeudi soir, au siège de l'APC d'Algier Centre pour constituer le comité d'organisation du déroulement du 5^{ème} marathon international de la ville d'Algier prévu le samedi 2 novembre prochain. Au cours de cette séance de travail, Mr Abdelmadjid Rezkane, manager général de Sport Events International, promoteur de l'événement, a présenté le projet de l'organisation du 5^{ème} Marathon International de la ville d'Algier concernant le déroulement des quatre courses ainsi que l'itinéraire de l'ensemble des épreuves prévues à cette occasion. Le président de cette manifestation a également présenté la fiche technique du village Running ou son implantation sera au niveau de l'esplanade de la Grande Poste (durant quatre jours) du 29 octobre au 1^{er} Novembre 2013. Ainsi tous les amoureux du running trouveront équipements sportifs, matériels, nouveautés, accessoires, services auprès des 20 exposants du salon dans une ambiance totalement dédiée à la course à pied et à d'autres activités. Sur place, les athlètes pourront s'inscrire et retirer vos dossards, puces électroniques sur présentation d'une pièce d'identité.. Le Marathon International de la ville d'Algier est aujourd'hui l'un des 2 plus importants marathons du continent Africain tant par l'importance du peloton, par les performances réalisées, les prestations et la logistique mises en place, la couverture médiatique et l'animation autour de cette compétition. Comme les précédentes éditions, au programme figure quatre épreuves : 5 km pour les journalistes, diplomates et les dames, le 10 km, le 21 km et l'épreuve reine le marathon (42km 195). L'an dernier, l'organisateur avait enregistré près de 5 500 participants pour l'ensemble des épreuves dont 85 étrangers (35 nations).

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AÏN DEFLA
DAÏRA DE AÏN DEFLA
COMMUNE DE AÏN DEFLA
NIF : 085744019000141

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions, des articles n°49 et 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, complété et modifié.

Le président de la commune de Aïn Defla, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n° 06/2013 du 01/06/2013 paru dans les journaux *El Masar El Arabi* et *DK NEWS*.

Que le résultat de la commission d'évaluation des offres en date 25/06/2013 est le suivant :

Désignation des travaux	Entreprise retenue	NIF	Montant	Délai	Observation
Aménagement et revêtement en béton bitumineux des rues Cité Choual côté sud	ETP CHERIFI MOURAD - AÏN DEFLA -	179440100459133	15.235.740.00	03 mois	Moins disant

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du siège de la commune (bureau des marchés) dans un délai de **trois (03) jours** au plus tard à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution et qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP Conformément aux dispositions, de l'article n°114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, complété et modifié.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

La Direction de l'Education de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel à la concurrence nationale ouvert pour le renouvellement des équipements et mobilier scolaire des établissements du moyen (P 2011) concernant :

Lot : mobilier scolaire
Lot : tableau blanc mural
Lot : gros matériel de cuisine
Lot : mobilier de réfectoire

Les fournisseurs intéressés sont invités à retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Education de la wilaya de Bouira (Nouveau siège), à côté du Technicum Colonel Ouamrane Bouira contre paiement de **2000,00 DA** représentant les frais d'impression. Les offres accompagnées des dossiers administratifs tel que précisé sur le cahier des charges et conformément à la réglementation en vigueur doivent parvenir sous double enveloppe à Monsieur le Directeur de l'Education de la wilaya de Bouira, service programmation et suivi, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

«Appel à la concurrence : renouvellement des équipements et mobilier scolaire des établissements du moyen - À ne pas ouvrir».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de clôture du dépôt des offres.

Les soumissionnaires pré-qualifiés dans l'offre technique sont tenus de présenter les prototypes des équipements proposés dans le délai qui leur sera notifié, faute de quoi leur offre sera annulée.

Abelmalek Merbah : «C'est un honneur de défendre les couleurs de la JSK»

Après plusieurs rounds de négociation, l'ex-défenseur central de la JS Saoura vient de s'engager de manière officielle avec les *Canaris*. Un renfort de choix pour cette équipe de la JSK qui va relancer la concurrence dans l'axe central, avec la présence également de Rial, Belamri et la nouvelle recrue, *Abelmalek Merbah*.

Quel est votre sentiment après avoir signé à la JSK ?

Je suis soulagé d'avoir réussi à choisir ma future destination. Disons que cela a trainé un peu. C'est un honneur pour moi d'opter pour un club tel que la JSK.

Peut-on justement savoir pourquoi les négociations ont-elles trainé ?

C'est ça, les négociations, elles prennent du temps. Je remercie les dirigeants de la JSK à leur tête Hannachi qui ont tout fait pour m'engager, et qui ont également fait preuve de patience avec moi et se sont montrés très intéressés par mes services.

Est-ce l'intérêt de la JSK qui vous a poussé à choisir ce club parmi ceux qui ont demandé vos services ?

Oui, ce détail a beaucoup pesé dans mon choix. La JSK m'a pratiquement déroulé le tapis rouge pour que je signe. N'oubliez pas que la JSK est un très grand club, et c'est un honneur de défendre ses couleurs.

Le fait que Aït Djoudi ait donné le feu vert pour votre recrutement, cela vous rassure, non ?

C'est rassurant et motivant à la fois, car cela prouve que j'entre dans le plan de jeu de l'entraîneur en chef. J'ai eu d'ailleurs un brin de causette avec l'entraîneur en question. C'est une bonne chose pour moi, en prévision de la compétition.

N'avez-vous pas douté avant la signature vu que la JSK joue pratiquement chaque saison pour le maintien ?

C'est tout à fait normal que j'ai eu des appréhensions, mais le discours des dirigeants a été rassurant. C'est vrai que la JSK jouait pour le maintien durant les saisons précédentes, mais je ne pense pas que ce sera le cas pour la saison prochaine dans la mesure où l'équipe s'est bien renforcée. Je dirais qu'on va jouer le titre cette saison, mais je pense que la formation de Djurdjura a les moyens pour s'accrocher au bon wagon et prétendre à une place dans le haut du tableau. Bien que l'entraîneur soit satisfait de votre recrutement,

Vous allez être soumis à une rude concurrence suite à la présence de quatre autres joueurs axiaux...

La concurrence est une bonne chose pour l'équipe. Ça pousse le joueur à donner le meilleur de lui-même, que ce soit durant la préparation ou lors des matchs amicaux et officiels. Personnellement, la concurrence ne me fait pas peur. Je suis prêt à me livrer à cette bataille sans le moindre problème.

Quels sont vos objectifs en venant à la JSK ?

Avant tout, il faut savoir que l'avenir est devant moi. Ma carrière débute à peine, et je me suis fixé comme premier objectif de gagner une place dans le onze, je sais que ça ne va pas être du gâteau avec la concurrence et les joueurs qui sont déjà là bien avant moi, mais je vais me donner à fond pour atteindre mon but et devenir titulaire. Par la suite, quand j'aurais atteint mon objectif, je m'en fixerai d'autres, mais maintenant ma seule préoccupation est de défendre les couleurs de la JSK.

A part Madi, connaissez-vous d'autres joueurs de la JSK ?

Oui, la JSK renferme dans ses rangs plusieurs joueurs que je connais. Mon intégration devra se passer normalement.

Propos recueillis par **R.M.**

LA DIRECTIVE SUR LES JOUEURS DU CRU, LA FAF ET LA POLITIQUE DES JEUNES CATÉGORIES Les erreurs des membres du BF ?

S. Ben

La Fédération internationale de football (Fifa) s'apprête à publier une loi pour renforcer les joueurs locaux dans les clubs alors qu'en Algérie en attend toujours la publication de la nouvelle Loi sur le sport mais les membres de la Fédération algérienne de football (FAF) semblent mettre la charrue avant les bœufs sinon comment expliquer cette nouvelle directive imposant aux clubs d'intégrer au moins 7 joueurs du cru dans leurs effectifs se-niors dès la saison prochaine.

Des observateurs se demandent dans quel but la FAF veut devancer la Fifa et l'Etat algérien en publiant une décision qui ne pourrait pratiquement pas être appliquée dès la saison 2013-2014 ? La première réaction venue de la part d'un des membres de ce bureau fédéral de la Faf, à savoir le président de la Ligue de football professionnel, M. Mahfoud Kerbadj est illustrative de la « maladresse de cette décision » et surtout du temps choisi pour la prendre et surtout rendre effectif dès la saison prochaine.

En effet, Kerbadj Kerbadj avoue, entre autres, que : « Je sais que ce sera très difficile pour nous de veiller à l'ap-

plication stricte de cette loi dès la saison prochaine, car la majorité des clubs sont en passe d'arrêter leurs effectifs respectifs, sachant que peu peuvent répondre à cette exigence ».

D'ailleurs la majorité des manager et des dirigeants de clubs ont fait leur « mercato » et leur recrutement donc en l'absence de cette directive qui aurait du être prise auparavant. Ce qui voudrait dire qu'il leur est pratiquement impossible de revenir en arrière après toutes les dépenses faites pour ramener de nouveaux joueurs.

Aider les jeunes catégories algériennes est une politique qui ne se fait pas par des décisions comme celle de cette dernière directive de la FAF.

Des mauvaises langues remarquent d'ailleurs que les membres du bureau fédéral auraient du réagir pour bien éclairer la politique du football qu'ils comptent appliquer pour les jeunes catégories. La Faf n'a-t-elle pas choisi des staffs techniques « étrangers » pour nos sélections algériennes dont Halilhodzic l'actuelle sélectionneur des Verts en prenant le soin de dénigrer toutes les compétences locaux au moment du traitement du recrutement de Halilhodzic pour justifier celui-ci. Au même moment le président de la Faf

n'a pas omis de diminuer de la valeur des coachs locaux ainsi que des joueurs locaux dans ses différentes interventions dans les médias.

Mieux encore, la dernière nomination du coach Nobile pour les jeunes catégories avec les résultats qu'on connaît est la meilleure preuve de la mauvaise gestion de ce dossier des « locaux » par la FAF. Encore faut-il rappeler que la sélection nationale des joueurs locaux s'est déclarée forfait pour le prochain Championnat d'Afrique des joueurs locaux !

La FAF doit se reprendre en rectifiant le tir et en mettant en veilleuse cette décision dont le moment a été véritablement mal choisi. La Faf se doit de penser plutôt à revoir sa copie pour les jeunes catégories en attendant que le nouveau directeur technique national prenne sa fonction dans la pratique. Le nouveau DTN ne connaît pas encore la véritable situation de la formation dans notre pays alors laissons lui un peu de temps. Et on serait alors bien curieux d'avoir son véritable avis sur le sujet une fois qu'il aurait fait le véritable constat de la situation actuelle de la promotion des petites catégories à commencer par la FAF et ses championnats de ces jeunes catégories justement...

AMICAL Le MO Béjaïa s'incline face au MC El Eulma

Le MO Béjaïa, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, s'est incliné face à l'US Chaouia (Ligue 2, Algérie) 3-2 lors du match amical qui oppose les deux équipes dans la soirée de jeudi à Ain Draham (Tunisie). Les deux équipes se trouvent sur les lieux depuis le début de cette semaine dans le cadre de leurs préparatifs pour le prochain exercice 2012-2013. Trois autres rencontres amicales sont au menu des Béjaouis au cours de ce regroupement, face à la formation de Metloui (qui vient d'accéder en première division tunisienne) dimanche prochain, le MC El Eulma (Ligue 1, Algérie) le 26 courant, et le WA Tlemcen (Ligue 2, Algérie), trois jours après, soit la veille de la clôture de leur stage tunisien. Par ailleurs, le gardien de but de la sélection algérienne militaire, Mourad Berrafane, rejoindra le MOB à Ain Draham dans les prochaines heures, après avoir signé jeudi un contrat de deux ans au profit des « Crabes » en provenance du MC El Eulma, a-t-on appris vendredi auprès de la direction de la formation des « hamadites ».

Le NA Hussein Dey s'impose devant la JSM Cheraga

Le NA Hussein Dey (Ligue 2 algérienne de football), s'est imposé jeudi soir face à la JSM Cheraga (division amateur) sur le score de 3 à 0, en match amical disputé au stade Zioui. Les buts de la partie ont été inscrits par Hemani, Benyahia, et Ladrââ. Le club phare d'Hussein Dey, dirigé par l'entraîneur Zoheir Djelloul, jouera ce mardi, un second test amical face à la formation de la JS Saoura au même stade.

Les Sang et Or, donneront ensuite la réplique à l'USM Harrach, jeudi prochain, au stade du 1er novembre. Le NAHD a entamé depuis quelques jours sa préparation en vue de la saison prochaine, avec un effectif qui a enregistré l'arrivée, entre autres, de Nabil Benmami (ex-CS Constantine) et le gardien de but Mohamed Ghalem (ex-ASO Chlef).

AS SAINT-ETIENNE Faouzi Ghoulam légèrement blessé

Le défenseur international algérien de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française de football), Faouzi Ghoulam a été victime d'une blessure lors du match amical contre Istres, disputé et gagné (3-1) par les Verts mardi dernier dans le cadre de la préparation des deux équipes pour la nouvelle saison, rapporte vendredi le journal *But*.

Le latéral gauche algérien avait effectué son entrée lors de cette rencontre amicale. Il a disputé les quarante cinq première minutes avant d'être remplacé à la pause par Brison. D'autre part, les Verts de Saint-Etienne affronteront les Biélorusses de Shaktyor Soligorsk et les Maldives de Milsami Orhei, au 3^e tour préliminaire d'Europa League, selon le tirage au sort effectué ce vendredi au siège de l'Uafa Nyon (Suisse). Le match aller se jouera à Saint-Etienne le jeudi 1^{er} août et le retour à l'extérieur.



TRANSFERT Zeghdane (Sedan) réussit ses essais et accompagne le MC Alger au Maroc

Le défenseur de l'équipe réserve de Sedan (Ligue 2/France) Toufik Zeghdane a réussi ses tests avec le MC Alger et accompagné son équipe de football au Maroc où elle débute ce vendredi son premier stage d'intersaison, a-t-on appris du club de Ligue 1 algérienne. A la recherche d'un latéral gauche pour remplacer le capitaine, Réda Babouche, suspendu pour deux années, les dirigeants mouloudéens ont jeté leur dévolu sur Zeghdane après plusieurs tentatives non fructueuses pour engager un nouvel arrière gauche. Le joueur de 22 ans a entamé ses essais depuis dix jours, il a vite réussi à convaincre l'entraîneur suisse des Vert et Rouge, Alain Gelger, qui n'a pas hésité à l'encenser après sa prestation jugée « très bonne » lors du match amical face au RC Kouba (victoire 4-1) disputé dimanche passé au stade Benhaddad de Kouba.

Des propos synonymes d'un feu vert donné par de l'ancien coach de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie) aux responsables du club phare de la capitale pour engager le jeune joueur.

Il devient ainsi le deuxième élément de Sedan FC à intégrer les rangs du Mouloudia cet été après le défenseur central, Habib Belaïd, qui avait signé en juin dernier un contrat de deux ans au profit du « Doyen ».



MOURINHO VEUT GARDER IVANOVIC

En conférence de presse ce jeudi, José Mourinho s'est montré assez clair sur l'avenir d'Ivanovic suivi par le PSG : «Le PSG n'a pas contacté Chelsea. S'il y a eu un intérêt, il n'était pas officiel. Nous sommes très clairs, il n'y a aucune chance de voir Ivanovic quitter Chelsea.»

HIGUAIN dans le viseur

En cas d'échec des négociations pour Wayne Rooney (27 ans, Manchester United), la priorité de José Mourinho, Chelsea aurait activé la piste menant à l'attaquant international argentin Gonzalo Higuain (25 ans, Real Madrid), dont le contrat expire en juin 2016. Auteur de seize buts la saison passée en Liga, l'ancien joueur de River Plate aurait aussi été approché par Naples et Arsenal.

Officiellement, les Merengue auraient fixé la barre aux alentours de quarante millions d'euros pour se séparer du natif de Brest.



MAN CITY 23 MILLIONS POUR PEPE

Selon *El Mundo Deportivo*, Manchester City est passé à l'offensive pour Pepe. Après son offre initiale de 17M d'euros, le club mancunien aurait proposé 23 millions d'euros pour s'attacher les services du défenseur Portugais du Real. Une information confirmée par le *Daily Mail*.



ÖZIL PAS SÛR DE PROLONGER

Sous contrat avec le Real Madrid jusqu'en juin 2016, Mesut Özil pourrait prolonger son bail avec le club merengue. Mais le meneur de jeu allemand laisse toutefois planer un petit doute sur son avenir. «C'est une bonne chose que le Real veuille me prolonger, c'est une preuve de confiance. Mais je n'ai pas encore pris ma décision. Je n'ai aucune pression. (...)

Évidemment que j'imagine terminer ma carrière au Real Madrid, mais cela pourrait également se passer différemment.»

Lewandowski accepte son sort

Désiré par le Bayern Munich, Robert Lewandowski restera à Dortmund cette saison. Il partira libre en juin 2014. «Il me faut accepter l'idée que je doive rester à Dortmund». Voilà ce qu'a déclaré Robert Lewandowski dans les colonnes de *Bild* ce mercredi. Bloqué par le vice-champion d'Europe, l'international polonais ira jusqu'au bout de son contrat et s'en ira l'an prochain, sûrement en direction de Munich.

UN RETOUR DE LAVEZZI... À NAPLES ?

Selon *Tuttosport*, Ezequiel Lavezzi pourrait quitter le PSG au cours des jours à venir. Un temps convoité par l'Inter Milan et le Milan AC, «El Pocho» serait désormais dans le viseur de... Naples ! Par le biais du réseau social Twitter, le président Aurelio De Laurentiis a écrit un message qui a suscité l'attention de l'autre côté des Alpes. «Nous ne discutons pas seulement avec Higuain et Damião. Le retour 'd'El Pocho' ? Pourquoi pas».

LIVERPOOL SUIT TOUJOURS GAMEIRO

Selon le *Liverpool Echo*, les Reds sont toujours intéressés par le Parisien Kevin Gameiro. Liverpool «est déterminé à attirer Kevin Gameiro à Anfield», précise le journal.

DÉCÈS DE L'ANCIEN SG DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ahmed Senhadji inhumé au cimetière de Sidi M'hamed à Alger



L'ancien secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Moudjahid et général major à la retraite, Ahmed Senhadji, décédé jeudi à l'âge de 73 ans a été inhumé vendredi au cimetière de Sidi M'hamed à Alger.

MM Abdellak Ben Salah, Mohamed Larbi Ould Khelifa et Tayeb Belaïd respectivement présidents du conseil de la nation, de l'assemblée populaire nationale et du conseil constitutionnel étaient présents aux obsèques aux côtés du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN),

Abdelmalek Guenaïzia, du chef de l'Etat-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah et le ministre des Affaires religieuses et Wakfs Bouabdallah Ghamallah.

D'anciens et actuels cadres du MDN et de l'Anp, des personnalités nationales et une foule nombreuse de citoyens ont accompagné le défunt à sa dernière demeure. Le directeur de la communication, de l'information et de l'orientation au MDN le général Boualem Madi a évoqué le parcours exemplaire du défunt qui s'est distingué en tant que Moudjahid, responsable et comme citoyen.

Il a affirmé dans une oraison funèbre que le regretté a continué au lendemain de l'indépendance à servir sa patrie avec dévouement et abnégation dans les rangs de l'ANP où il a assumé plusieurs hautes responsabilités. Le défunt a dirigé les écoles de cadets de la révolution de Tlemcen en 1965, l'office national des substances explosives en 1980 et l'entreprise nationale de fabrication d'armes en 1983, a encore rappelé l'intervenant.



Il a occupé le poste de directeur central des infrastructures militaires en 1988 avant d'être nommé attaché militaire auprès de l'ambassade d'Algérie en France en 1996 puis secrétaire général de l'Administration au ministère de la défense en 2000 avant d'assumer les responsabilités de secrétaire général du ministère de la Défense jusqu'en 2011 date de son départ en retraite. Le défunt a reçu plusieurs décosations notamment celle la médaille de mérite militaire en 1982, la médaille de l'ALN en 1984 et la médaille d'honneur en 1994.

M. Guenaïzia présente ses condoléances à la famille du défunt

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), Abdelmalek Guenaïzia, a présenté ses condoléances à la famille de l'ancien secrétaire général du MDN, le général-major à la retraite, Ahmed Senhadji, décédé jeudi, a indiqué un communiqué du ministère. «Monsieur Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, présente en

son nom personnel et au nom de tous les cadres et éléments de l'Armée nationale populaire officiers, sous-officiers, djounoud et personnel civil assimilé, ses sincères condoléances à la famille Senhadji, suite au décès du regretté Moudjahid et général-major à la retraite Ahmed Senhadji, l'ex-secrétaire général du ministère de la Défense nationale», a indiqué la même source.

Publicité

NIKE FREE 5.0

FLEXIBILITÉ EXCEPTIONNELLE
POUR UNE FOULÉE
SUPER NATURELLE

GROUPE PLAYMODE DISTRIBUTEUR
OFFICIEL & EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE
PMG.DZ